

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Pagination continue.

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. I.

MONTREAL, 1er MAI 1881.

N° 5.

## SOMMAIRE.

ACTES OFFICIELS : Nomination de commissaires d'écoles—Nomination d'un membre du Conseil de l'Instruction publique—Erection et délimitation de municipalités scolaires.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Pédagogique—Un rapport d'instituteur—Congrès international pour rendre la parole aux sourds-muets—Géographie : Une énigme géographique ; Le pôle austral ; Population des principales villes des Etats-Unis d'Amérique—Anecdotes grammaticales et littéraires—Une leçon de choses (les sens) — Exercices pour les élèves des écoles : vers à apprendre par cœur—Questions de grammaire — Phrases à corriger, corrections—Dictées élémentaires—Dictées syntaxiques — Dictées d'orthographe usuelle — Problèmes d'arithmétique—Problèmes d'algèbre.—TRIBUNE LIBRE : Société Historique de Montréal, séance du 21 mars dernier—Errata.—LECTURE POUR TOUTS : Curieuses statistiques sur la ville de Londres — Statistiques religieuses — Pensées diverses — A quoi servent les saints ?—Souvenirs d'une institutrice.—BIBLIOGRAPHIE.—CONDITIONS D'ABONNEMENT.

## ACTES OFFICIELS.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Nomination d'un membre du Conseil de l'Instruction Publique.*

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un Ordre en Conseil en date du 19 mars dernier (1881), de nommer Richard W. Henneker, écuyer, de Sherbrooke, membre de la partie protestante du conseil de l'Instruction Publique, en remplacement de l'hon. Christopher Dunkin, décédé.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Nomination de Commissaires d'écoles.*

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un Ordre en Conseil en date

du 4 avril courant (1881), de faire les nominations des commissaires d'écoles suivantes, savoir :

Montréal (catholiques).—Le Révd. N. Z. Lorrain, ptre., V. G., en remplacement du Révd. P. C. Dufresne, ptre., chanoine, qui a résigné pour cause de maladie.

Argenteuil, Saint-Jovite. — M. François Thibault, en remplacement de M. Evaristo Lorrain, qui a quitté la municipalité.

Drummond, Wickham Ouest. — Le Révd. M. Arthur Paquin et M. Patrick Timmons, vu qu'il n'y a pas eu d'élection dans le temps voulu par la loi.

L'Islet, Lac Noir.—MM. Célestin Pellerin, Jean-Bte. Sénécal, Nohert Lapointe, Narcisse Boucher et Joseph Pellerin.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection et de délimitation de municipalités scolaires, en vertu de la 5e section 41 Vict., ch. 6.

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Damien, en le comté de Missisquoi, lot 14, dans le 6e rang ; la moitié est du lot 14, dans le 7e rang ; le quart nord-ouest et la moitié est du lot 14, dans le cinquième rang ; et la moitié nord du lot 14, dans le 4e rang, et les annexer à la municipalité scolaire de Saint-Ignace, dans le même comté.

## PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

### PÉDAGOGIQUE.

Nous commençons à publier aujourd'hui l'analyse, faite par des élèves, du *Cours de Pédagogie* donné par M. l'abbé Verreau à l'École Normale Jacques-Cartier. En cela, nous croyons répondre au désir que nous ont exprimé quelques-uns de nos amis, de faire, dans le *Journal de l'Instruction publique*, une plus large part à l'éducation. — RÉD.

La *Pédagogie* est la science de l'éducation et de l'instruction des enfants ; mais, dans le sens rigoureux du mot, la pédagogie considère l'instituteur comme chargé de l'éducation.

Vous connaissez la différence qu'il y a entre l'éducation et l'instruction : ce sont deux matières complètement distinctes. Par l'instruction, on donne la science à l'élève ; on lui enseigne, par exemple, l'arithmétique, la géographie, la grammaire, etc. L'éducation forme son intelligence, mais surtout son cœur, et même son corps. On peut dire que l'éducation fait l'homme de la société, le citoyen honnête et religieux, tandis que l'instruction fait le savant. Comme les hommes sont destinés à être en rapports fréquents les uns avec les autres, c'est par l'éducation qu'ils peuvent d'avantage rendre leur société agréable et utile.

Nous étudierons d'abord les principes de l'éducation en général.

On distingue l'éducation *privée* et l'éducation *publique*. La première se fait dans la famille ; l'éducation publique, dans l'école, le collège, dans l'institution où viennent se réunir un grand nombre de personnes. En général, l'éducation de famille développe plus la délicatesse des sentiments et la distinction des manières ; mais elle a quelque chose de moins complet et de moins viril que l'autre, parce que dans le contact des différents caractères, dans la vie commune, l'enfant doit souvent plier sa volonté à celle des autres, compter avec leurs prétentions, ou subir leur supériorité, se soumettre à une règle, savoir même se passer de bien des choses agréables. Le caractère acquiert à la fois plus de fermeté et plus de souplesse.

Comme instituteurs, vous serez chargés de l'éducation *publique* des enfants, et quand vous serez établis chez vous, vous ferez l'éducation *privée* de votre famille.

Il y aurait bien des remarques utiles à faire sur cette éducation publique ; mais je ne puis en indiquer que les qualités essentielles.

D'abord, elle doit être *domestique*, c'est-à-dire que, dans la formation du caractère, des habitudes et des manières de l'enfant, l'instituteur devra ordinairement continuer l'œuvre du père et de la mère, et trop souvent suppléer à leur négligence ou à leur inexpérience. C'est au foyer domestique que l'enfant doit prendre les premières notions de l'ordre,

du travail, et du devoir : il n'y trouve quelquefois que de tristes exemples dont il faut tâcher de détruire les mauvais effets.

L'éducation doit être *nationale*.

Tâchez d'inspirer à vos élèves de l'attachement pour leur nationalité ; faites-leur aimer leur pays, les traditions de leur ancêtres, et les institutions qu'ils nous ont léguées.

Nous sommes un peuple particulier, avec notre histoire, notre langue, nos mœurs ; mais nous devons nous garder de mépriser les autres : s'ils ont des défauts, nous avons les nôtres ; si nous avons des intérêts à protéger, ils ne peuvent sacrifier les leurs. Tous ont un droit égal à l'existence et à l'expansion : les Anglais comme les Canadiens, les Irlandais comme les Américains. Si nous ne devons pas être jaloux des autres nationalités, nous devons cependant travailler à étendre l'influence de la nôtre.

En disant, enfin, que l'éducation doit être *religieuse*, je ne veux pas mettre la Religion au dernier rang : au contraire, elle doit animer et couronner toute éducation et toute instruction.

Vous savez qu'on a tâché de transporter au Canada l'expression *enseignement laïque* comme synonyme d'*enseignement irréligieux et impie*. Cela vient de ce qu'aujourd'hui on cherche en France à faire disparaître toute trace de religion dans les écoles. On tâche d'avoir des instituteurs impies. C'est un accident local, qui n'est pas la conséquence de l'état laïque, puisque le plus grand nombre des pères de famille en Canada sont très religieux. Ne vous laissez donc pas émeouvoir, si l'on vous jette cette injure en passant.

L'éducation doit être religieuse. Cela ne veut pas dire qu'on satisfait à cette obligation en consacrant un temps spécial à l'enseignement du catéchisme, qui doit être l'objet d'un cours particulier. On peut enseigner la Religion sans donner une éducation religieuse.

L'instituteur, comme le père, doit avoir le désir de préparer l'enfant à la vie éternelle ; il fera donc tout son possible afin de le bien diriger ; il le formera à des actions honnêtes et morales, réprimant en lui toute tendance au mal. Ne croyez pas votre tâche finie, lorsque vous aurez enseigné les lettres, la grammaire etc. ; vous en aurez fait une partie, la moins importante. L'autre consiste à in-

culquer aux enfants des principes et des sentiments de religion. Les instituteurs laïques ne sauraient, sous ce rapport, apporter trop d'attention, de zèle et de persévérance, parce qu'on se défiera toujours d'eux, sous prétexte qu'ils sont laïques, et l'on craindra toujours qu'ils ne remplissent pas exactement leur devoir.

Je pourrais peut-être ajouter un motif d'intérêt. Si vous donnez une éducation religieuse, toujours les enfants seront soumis, honnêtes et laborieux ; au contraire, si, dans une école, il y a désobéissance, paresse et mauvais esprit ; si ce désordre est général, vous pouvez être certains que le sentiment religieux n'a pas été développé, ou a été négligé. Presque toujours, les enfants rebelles, orgueilleux, sont des enfants dont le cœur est gâté, et le meilleur moyen de les corriger est de guérir les plaies morales par le secours de la grâce. Vous pouvez prendre cela pour règle générale.

(A suivre.)

**Un Rapport d'Instituteur.**

A MM. DU COMITÉ DE RÉDACTION DU *Journal de l'instruction publique.*

Messieurs,

Le 8 juillet 1864, je venais de terminer mes études à l'École Normale Jacques-Cartier, et au mois de septembre suivant, la modeste école d'un de nos florissants villages des cantons du sud-est, situé sur l'Yamaska, devenait le théâtre de mon début dans l'enseignement. Cette école, tout élémentaire qu'elle était, portait le titre pompeux d'académie. Elle avait cela de commun avec beaucoup d'autres institutions du même genre, qu'elle usurpait un grand nom. Mais est-il possible qu'un maître fasse suivre un cours académique, ou même modèle, à de nombreux enfants dont les plus âgés ont à peine treize ans révolus ? Poser la question, c'est la résoudre.

Pendant près de sept années, j'ai été l'instituteur ou le principal, si l'on veut, de la soi-disant académie. J'ai cessé de la diriger pour me livrer à l'exercice d'une autre profession. Depuis, elle s'est transformée en un vaste collège. Presque en même temps, le florissant village était incorporé comme ville.

Les vacances de l'été y étaient toujours précédées d'une séance à laquelle assistaient ordinairement M. le curé, les commissaires d'écoles et plusieurs contribuables, amis de l'éducation. Il faut vous dire, messieurs, que, pour cette séance d'examen, je préparais toujours un rapport sur l'académie, rapport dont je faisais lecture à haute voix. Ces documents, en dépit de leur défaut de bonne rédaction, ne contribuaient pas pour peu à donner une certaine solennité aux séances en question. Je préparais, en outre, des tableaux-statistiques très complets, en sorte que je me trouvais en mesure de donner tous les renseignements qu'on pouvait me demander sur l'académie en général et sur chaque élève en particulier.

De ces rapports, je n'ai pu trouver que celui de l'année 1869-70, lu à une séance d'examen le 11 juillet 1870. Je prends la liberté de vous le transmettre. Vous en ferez ce qu'il vous plaira, c'est-à-dire que vous voudrez bien lui accorder l'hospitalité dans le Journal, si vous l'en trouvez digne, ou me le renvoyer. Quelle que soit votre manière d'agir, à ce sujet, je vous en serai bien reconnaissant.

C. B.

Coteau du Lac, ce 24 mars 1881.

RAPPORT SUR L'ACADÉMIE DE..... POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1869-70, LU A LA SÉANCE D'EXAMEN, 11 JUILLET 1870.

A MM. les Commissaires d'écoles pour la municipalité de.....

M. le Président,

Messieurs,

Pendant l'année scolaire qui s'est terminée le trente juin dernier, cette académie a été fréquentée par 120 garçons, nombre qui se répartit, quant à l'âge, comme suit :

Au-dessous de 7 ans.....	27
De 7 à 14 ans.....	89
De 14 ans et au-dessus.....	4
<b>Total.....</b>	<b>120</b>

L'assistance annuelle, pendant chacune des cinq années précédentes, a été comme suit :

Année 1864-65.....	125
“ 1865-66 .....	126
“ 1866-67 .....	124
“ 1867-68 .....	132
“ 1868-69 .....	121

Le nombre des élèves dont les noms se sont trouvés inscrits au journal se montait :

En septembre à .....	73
“ octobre à .....	85
“ novembre et décembre à .....	85
“ janvier à .....	88
“ février à .....	91
“ mars à .....	91
“ avril à.....	101
“ mai et juin .....	120

L'assistance quotidienne moyenne pendant la plus grande partie de l'année peut être fixée à 70. Elle a été de beaucoup moindre depuis quelque temps, surtout depuis le commencement de ce mois. Cela est fâcheux. N'est-il pas désirable, en effet, que les élèves qui ont fréquenté l'école, dans le cours de l'année, y assistent ponctuellement pendant les jours qui précèdent immédiatement l'examen ? N'est-ce pas dans ce temps que le maître a le plus grand nombre de moyens à sa disposition pour faire naître chez eux l'émulation, ce puissant mobile du progrès ? L'absence d'un grand nombre d'élèves, dans le même temps, a pour déplorable résultat de faire perdre presque complètement la classe à ceux qui y assistent, de remplir de dégoût, de décourager le maître, qui ne voit profiter de son pénible travail qu'une faible proportion de ses élèves. Ce maître se voit ainsi obligé de recommencer l'ouvrage déjà fait, parce que les élèves présents aujourd'hui étaient absents hier. L'irrégularité d'assistance a aussi pour effet de ralentir le courage et l'émulation des élèves assidus à la classe, lesquels, ne voyant point sur le champ de l'école des rivaux qu'ils auraient été désireux de combattre, restent inactifs et apathiques.

L'expérience m'a démontré, depuis que je suis ici, que les élèves s'absentent plus à partir du quinze juin jusqu'à la fin de l'année qu'en aucun autre temps. Ne serait-il pas préférable, en conséquence, d'avancer la date de l'examen, de la fixer, par exemple, vers la fin de mai ou au commencement de juin ?

Qu'il me soit permis d'émettre l'opi-

nion que si les élèves de cette école eussent été, par le passé, récompensés de leur assiduité, de leur application à l'étude, de leur bonne conduite, tant à l'école qu'au dehors, de leurs mérites, en un mot, ils auraient plus de courage à travailler à leur propre perfectionnement, à assister à la séance de la fin de l'année et à se bien préparer à subir l'examen. Personne n'ignore, sans doute, que pendant les trois dernières il n'a pas été donné une seule récompense aux élèves de cette école.

Pour encourager ses élèves à bien remplir les devoirs de leur état, un des moyens dont le maître peut se servir est de leur rappeler, de temps à autre, la distribution de prix qui doit avoir lieu à la fin de l'année. Ce que j'ai pu leur dire à ce sujet, cette année, ne peut avoir eu tout le bon effet désiré, quoique je me sois trouvé à dire la vérité. Les enfants, comme tout autre, n'aiment pas à être trompés. Les promesses qui leur sont faites doivent être mises à exécution. L'enfant à qui l'on promet une récompense et qui la mérite, doit la recevoir, de même que celui qu'on a promis de punir et qui mérite de l'être doit recevoir son châtimement. En d'autres termes, la morale doit avoir sa sanction.

L'assistance annuelle a été très irrégulière. Il ne peut guère en être autrement dans ce village où il s'opère, presque continuellement, un mouvement de va-et-vient dans la population.

C'est en automne et au printemps surtout qu'a lieu ce double courant d'émigration et d'immigration. Plusieurs s'absentent aussi pendant la froide saison, parce qu'ils ne sont pas assez bien vêtus pour s'exposer sans témérité aux intempéries du temps. Il faut vous dire, en outre, que vers le commencement de la saison d'été, où quelques fruits parviennent à maturité, ces fruits ont plus d'attrait pour certains élèves, assez avancés en âge, que les fruits inappréciables qu'ils sont à même de cueillir sur les bancs de l'école, et qui ne sont autre chose, comme vous le savez, que l'éducation et l'instruction.

Aux obstacles que je viens de signaler comme étant de nature à paralyser le résultat du travail d'un professeur qui serait des plus zélés et des plus compétents, j'ajouterai encore qu'on a l'habitude, en général, de retirer les enfants de

l'école dès qu'ils ont atteint l'âge de onze ou douze ans.

Sur les cent-vingt élèves dont les noms sont inscrits au journal, peu, bien peu dépassent l'âge de douze ans. Il est évident que de sept ans — âge où l'on commence ordinairement à fréquenter l'école — à douze ans, on ne peut en apprendre bien long, surtout lorsque sur ces cinq années on en aura perdu une au moins. Pour perdre le cinquième d'une année scolaire, c'est à dire quatre jours par mois, en moyenne, il faut perdre quarante à quarante-deux jours par année. Vous n'avez qu'à jeter un coup d'œil sur les tableaux statistiques que j'ai préparés pour cette année, et pour chacune des années précédentes, pour vous convaincre qu'il n'y a pas quinze élèves qui, pendant chacune de ces années, n'aient perdu qu'un cinquième de leur temps d'école. Je dis donc que pendant quatre ans on ne peut former un bon élève à une école où 70 à 75 enfants réclament journellement les soins et le temps d'un seul maître.

Lors même qu'un garçon d'une dizaine d'années posséderait très bien l'écriture et la lecture mécanique, on ne pourra, pendant les deux années suivantes, lui développer suffisamment le jugement pour qu'il puisse mettre rationnellement en application une règle de grammaire un peu compliquée, ni lui apprendre assez à raisonner pour qu'il puisse résoudre de même un problème d'arithmétique un peu difficile.

Parmi mes meilleurs élèves de l'an dernier, vingt-cinq, tous âgés d'à peu près onze à douze ans, ont quitté l'école. Il est à ma connaissance que deux de ces anciens élèves sont à faire des études classiques au petit séminaire de St Hyacinthe, et c'est avec plaisir que j'ai appris qu'ils viennent d'y faire avec distinction, dès la première année, leur syntaxe latine. Il me faut ajouter qu'ils avaient fait l'étude des éléments latins sous la direction de notre charitable curé.

Je vous mentionnerai maintenant les six élèves qui ont le moins perdu de temps pendant l'année, tout en vous faisant connaître le nombre de jours perdus par chacun d'eux.

Léonidas Giroux.....	4	jours d'absence
Alph. Blanchard.....	4½	“ “
Egide Dozois .....	5	“ “

Dyonisme Blanchard	6	“	“
François Demers, sr..	9½	“	“
Arthur Bériau.....	9½	“	“

Ci-suit la moyenne du temps perdu par les six élèves qui se sont le moins absentés de l'école pendant chacune des années suivantes :

Année 1864-65.....	9.25 jours
“ 1865-66.....	3.85
“ 1866-67.....	11.34
“ 1867-68.....	2.90
“ 1868-69.....	9.20
“ 1869-70.....	6.40

Combien il serait à souhaiter que tous les élèves assistassent à la classe aussi régulièrement que les six élèves que je vous ai nommés ! Ce serait un vrai sujet de contentement pour nous tous, commissaires, parents, instituteur, amis de l'éducation, en général, que de voir avec quel empressement des enfants encore jeunes se rendraient à l'école pour y puiser en même temps que la science de la religion et de la vertu les autres connaissances nécessaires au citoyen. De ce goût qu'ils auraient pour l'école, il pourrait résulter les plus grands avantages et pour eux-mêmes et pour la société, dont ils seraient des membres d'autant plus en état de rendre service qu'ils auraient acquis de force et de perfection. “ Pour peu qu'on examine, dit Rollin, la nature de l'homme, ses inclinations, sa fin, il est aisé de reconnaître qu'il n'est pas fait pour lui seul, mais pour la société. La Providence l'a destiné à y remplir quelque emploi. Il est membre d'un corps dont il doit procurer les avantages ; et, comme dans un grand concert de musique, il doit se mettre en état de soutenir sa partie pour rendre l'harmonie plus parfaite.”

Voici de quelle manière sont classés les cent-vingt élèves de l'année qui vient de s'écouler, relativement aux matières étudiées. Je me sers du présent :

28	apprennent les lettres.
18	épellent.
9	lisent cour. dans le Syllabaire.
53	lisent dans le Devoir.
37	“ “ le manuscrit.
19	“ “ le Psautier.
12	“ “ l'Histoire du Canada.
34	apprennent la lecture raisonnée.
53	écrivent sur le papier.

- 26 apprennent la numération.  
 19 " les quatre 1<sup>res</sup> règles.  
 13 savent l'arith. jusqu'à règle de trois.  
 8 savent toute l'arithmétique.  
 1 a appris les éléments de l'algèbre.  
 1 " " de la géométrie.  
 3 savent la grammaire fr. jusqu'au verbe.  
 12 " " jusqu'à 2<sup>e</sup> partie.  
 7 " toute la grammaire française.  
 3 ont appris la grammaire anglaise.  
 26 " la lecture anglaise.  
 3 ont fait des thèmes et des versions ang.  
 23 ont étudié la géographie, dont 7, les notions préliminaires et 16 jusqu'à la fin.  
 6 savent toute l'Histoire Sainte.  
 14 savent jusqu'à la 5<sup>e</sup> époque.  
 75 ont étudié le catéchisme.

Ces soixante-quinze étudiants en catéchisme étaient partagés en trois classes, savoir : 1<sup>o</sup>, la classe de ceux qui avaient fait leur 1<sup>re</sup> communion ; ils ont eu une leçon à me réciter le jeudi de chaque semaine ; les autres jours de la semaine, ils ont récité des leçons d'histoire sainte ; 2<sup>o</sup>, la classe de ceux qui se préparaient à faire leur première communion ; elle m'a récité une leçon chaque jour de l'année ; 3<sup>o</sup>, la classe formée des autres élèves sachant assez lire pour étudier par eux-mêmes le catéchisme et de ceux qui, quoique incapables de lire couramment, étaient pressés de s'en occuper à raison de leur âge ; cette dernière classe a aussi récité une leçon, chaque jour de l'année.

J'aurais désiré dire quelque chose du temps employé à l'enseignement, pendant chaque jour de l'année, des matières plus haut énumérées, énoncer mon humble opinion sur la coordination, dans l'enseignement, des branches formant l'objet d'un cours élémentaire ou d'un cours commercial et parler de l'importance de chacune d'elles, mais ce serait être plus long que je n'aurais désiré, et abuser de votre indulgence. Je me bornerai à dire qu'après l'instruction religieuse, la lecture et l'écriture, je ne crois pas qu'il y ait de matières qu'il importe plus de connaître que le calcul, la grammaire française et l'anglais. Je ne pense pas qu'on puisse bien lire, bien saisir ce qu'on lit de prime abord, sans avoir des connaissances grammaticales assez étendues. Bien lire, ce n'est pas observer les pauses indiquées dans le sujet, et lier deux mots dont l'un finit par une conson-

ne et l'autre commence par une voyelle. Beaucoup de livres sont mal ponctués, en sorte qu'il faut peut-être quelquefois éviter les pauses indiquées, et souvent arrêter à des endroits où il ne se trouve aucun signe de ponctuation. Le savoir lire consiste donc essentiellement à faire les pauses et les liaisons voulues par le sens des phrases, sans compter que la prononciation doit être bonne, le ton approprié au sujet, s'il s'agit de la lecture à haute voix. Or la bonne lecture, si nécessaire à l'acquisition des connaissances, ne peut exister si l'on ne possède au moins certaines notions sur les figures de construction de notre belle langue et sur l'analyse logique. N'est-il pas pénible, en conséquence, de voir si peu d'enfants étudier suffisamment la grammaire ?

Un plus grand nombre étudient l'arithmétique. Cette science, dont l'utilité se démontre d'elle-même, a le privilège d'être plus attrayante que la grammaire et d'être mieux comprise. Étudiée avec soin, elle est, suivant l'expression d'un savant, une des meilleures gymnastiques de l'intelligence. Par la science des nombres, l'enfant apprend à raisonner, comme par la grammaire il apprend à juger. Or le jugement et le raisonnement sont de l'intelligence les facultés qu'il importe le plus de cultiver, de développer.

A raison du peu de temps que les mêmes élèves fréquentent cette académie, peu ont l'avantage d'apprendre les rudiments de la langue anglaise, langue reconnue aujourd'hui comme presque indispensable au citoyen canadien, quels que soient son état et sa position dans la société.

Permettez-moi de dire, M. le président et messieurs, en terminant, que j'espère qu'avant longtemps les personnes proposées à l'honorable mission de travailler, dans cette municipalité, à la mise en application de notre système d'instruction publique, feront en sorte que les élèves qui fréquenteront cette académie, qui reçoit chaque année un octroi libéral du gouvernement, y recevront l'éducation et l'instruction soignées et étendues auxquelles ils ont droit.

### Congrès international pour rendre la parole aux sourds-muets.

Le congrès international des sourds-muets qui s'était réuni, il y a deux ans à Lyon, s'est assemblé, cette année, à Milan, pour discuter l'à-propos de substituer aux signes mimiques la méthode plus rationnelle du langage articulé.

Pour donner une idée de l'importance de ce congrès, il nous suffira de dire qu'il se composait de plus de deux cents instituteurs des sourds-muets appartenant à différentes nationalités, et venus de tous les pays, même de la lointaine Amérique.

Le congrès commença par donner une exposition pratique du résultat obtenu à l'aide de la méthode du langage articulé, laquelle fut suivie d'une discussion sur la supériorité de cette dernière méthode comparée à l'ancienne (méthode mimique).

Des expériences furent faites sur les élèves de l'Institut des sourds-muets de la campagne, et sur ceux de l'Institut Royal. Ces derniers se recrutent parmi la classe aisée, et viennent de toutes les parties de l'Italie.

Le chevalier Tarra, l'éminent directeur de l'Institut Royal, exposa à l'assemblée la méthode rationnelle suivie pour l'enseignement du langage articulé ; il indiqua quels étaient les premiers soins à donner pour rendre la vie à l'organe vocal atrophié par l'inaction ; il fit comprendre comment s'opérait l'articulation à la suite de ces exercices qui sont le prélude de l'initiation aux formes phoniques ; enfin, il expliqua comment le maître finissait par habituer l'élève à suivre du regard le mouvement des lèvres de son interlocuteur, et à y lire le langage parlé comme sur une page écrite.

Au moyen de ces exercices gradués d'une manière intelligente, on parvient à faire, en moins d'un an, d'un sourd-muet un sourd parlant, auquel on enseigne, dans l'espace de huit ans, l'histoire, la géographie, les sciences naturelles et techniques, les doctrines religieuses et morales, qu'il sait parfaitement appliquer au besoin, et qui servent à le guider sûrement dans la voie du bien. Tout ceci fut amplement prouvé par des expériences.

Voici maintenant quelles furent les conclusions du congrès :

1. Considérant la supériorité incontestable de la parole sur les gestes pour rendre la parole aux sourds-muets et leur donner une connaissance plus parfaite de la langue, il est résolu :

“ Que la méthode orale doit être préférée à la méthode mimique pour l'éducation et l'instruction, des sourds-muets.”

2. Considérant que l'usage simultané de la parole et des gestes mimiques a l'inconvénient de nuire à la parole, à la lecture sur les lèvres et à la précision des idées, il est résolu :

“ Que la méthode orale pure doit être préférée.”

3. Considérant qu'un grand nombre de sourds-muets se trouvent privés des bienfaits de l'instruction, et que ce fait est dû à la pauvreté des parents ou au manque d'espace dans les instituts, il est résolu :

“ Que ce congrès espère que le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour remédier à cet état de choses, et procurer à tous les sourds-muets une éducation convenable.”

4. Considérant que l'enseignement des sourds que l'on fait parler au moyen de la méthode orale pure doit se rapprocher autant que possible de l'enseignement donné aux personnes qui ne sont pas affectées de surdité, il est résolu :

“ 1<sup>o</sup> Que le moyen le plus naturel et le plus efficace de faire acquérir au sourd parlant la connaissance de la langue est la méthode dite *objective*, ou celle qui consiste à indiquer d'abord par la parole, ensuite par écrit, les objets et les faits présentés aux élèves ; 2<sup>o</sup> que dans la première période, dite maternelle, le sourd-muet doit s'habituer graduellement à observer les formes grammaticales au moyen d'exemples et d'exercices pratiques, afin qu'il puisse, dans la seconde période, déduire, de ces exemples, par lui-même ou presque sans secours, les préceptes de la grammaire exprimés aussi simplement et aussi clairement que possible ; 3<sup>o</sup> Que les livres écrits suivant la forme connue des élèves peuvent en aucun temps être mis entre leurs mains.”

5. Considérant que l'absence de livres élémentaires pour favoriser le développement progressif de la langue est préjudiciable aux sourds-muets, il est résolu :

“ Qu'il est opportun que les maîtres chargés de l'enseignement oral préparent

des livres spéciaux tels que requis pour cet enseignement.”

6. Considérant le résultat satisfaisant des expériences faites sur différents sourds-muets de tout âge et de toute condition qui avaient quitté l'Institut depuis longtemps, et qui pouvaient cependant répondre avec précision aux questions qui leur étaient adressées sur différentes matières, qui articulaient distinctement et qui lisaient sur les lèvres de leurs interlocuteurs avec la plus grande facilité, il est résolu :

“ 1<sup>o</sup> Que les sourds-muets instruits exclusivement d'après la méthode orale, n'oublient, pas après avoir quitté l'Institut, les connaissances acquises, mais développent, au contraire, ces connaissances par la conversation et la lecture qui leur sont rendues plus faciles ; 2<sup>o</sup> que, dans leurs conversations, ils se servent exclusivement de la parole ; 3<sup>o</sup> Que l'habitude de la lecture sur les lèvres, loin de se perdre, se développe par la pratique.”

7. Considérant que l'enseignement des sourds-muets au moyen de la parole a des exigences particulières (le congrès ayant consulté à ce sujet l'expérience de ceux qui sont chargés de leur éducation), il est résolu :

“ 1<sup>o</sup> Que les sourds-muets doivent entrer à l'école à l'âge de 8 ou 10 ans ; 2<sup>o</sup> que la durée des études doit être de 7 à 8 ans ; 3<sup>o</sup> que le professeur ne peut donner un enseignement efficace d'après la méthode orale s'il a plus de 10 élèves.”

8. Considérant que l'application exclusive de la méthode orale dans les instituts où elle n'est pas encore en usage doit être faite d'une manière prudente, graduée et progressive pour qu'elle soit efficace, il est résolu :

“ 1<sup>o</sup> Que les élèves nouvellement reçus dans les instituts doivent former une classe distincte, et être instruits exclusivement d'après la méthode orale ; 2<sup>o</sup> que ces élèves doivent être complètement séparés de ceux dont l'éducation a été commencée par les signes mimiques, et qui sont trop avancés pour recommencer d'après la méthode orale ; 3<sup>o</sup> que ce double enseignement soit continué jusqu'à ce que tous les anciens élèves aient terminé leur cours, époque à laquelle la méthode orale pure devra être suivie indistinctement par tous les élèves.” — Traduit spécialement de l'*Avvenire della Scuola* pour le *Journal de l'instruction publique*.

## GÉOGRAPHIE.

## Enigme géographique.

Connaissez-vous, lecteurs, cette chaîne de montagnes qui se déroule comme un ruban de fumée au nord d'un fleuve immense ? Eh bien, à l'une de ses extrémités est le lieu où je prends naissance. Je coule avec une grande rapidité. Je suis remplie d'îles, d'îlots et de lacs. En certains endroits, je forme des rapides et des chutes célèbres. L'une d'elles, et c'est la plus jolie, est traversée par un pont suspendu, qui unit deux villes fort pittoresques. La partie supérieure de mon cours n'est pas navigable. Cependant, j'y vois tous les ans, et cela depuis nombre d'années, de hardis chasseurs voguer joyeusement sur mes eaux bouillonnantes, dans de légers canots d'écorce. Là s'étendent des forêts sans fin. On y trouve un arbre précieux, toujours vert, que des hommes entreprenants viennent couper pendant l'hiver, et que je transporte sur mes eaux le printemps. Des scieries puissantes ont été construites sur mes rives. J'arrose plusieurs villages, et une jolie petite ville qui a pris beaucoup d'importance depuis 1857, et qui porte mon nom. Elle compte aujourd'hui au-delà de 15,000 habitants. De cette ville à mon embouchure, je suis, à quelque exception près, assez paisible. Des navires de toute dimension sillonnent pendant toute la belle saison. Mon cours inférieur est bordé de terres fertiles. Chaque printemps, de nouveaux colons s'y établissent. Mes bons vieux amis, les arbres séculaires, qui me protégeaient des ardeurs du soleil, disparaissent insensiblement. Jadis, je fus témoin de combats sanglants, dont l'un mérite d'être placé à côté d'une bataille mémorable de l'antiquité. Je reçois de nombreux tributaires. Je sépare deux provinces très étendues. Après avoir parcouru quelque six cents milles je, déverse mes eaux dans un lac. Enfin, je porte le nom d'un peuple qui, jadis, était le maître du pays que j'arrose.

NIBAUSMONI.

Le pôle austral.

Une expédition scientifique au pôle austral s'organise en Italie, par les soins de M. le commandeur Négri, et de M. le lieutenant de vaisseau Bove, qui a pris part à l'expédition de la *Véga*, dirigée par M. Nordenskiöld. On ne peut que féliciter les Italiens d'avoir tourné leurs regards vers des régions encore peu connues.

Ainsi, en 1823, un capitaine au long cours, du nom de Morell, prétendit avoir découvert un *Nouveau Grœnland*, là où 10 ans plus tard Dumont d'Urville navigua librement avec l'*Astrolabe* et la *Zélée*.

C'est donc à bon droit qu'on se demande si les terres australes tracées sur nos cartes existent réellement ; si elles font partie d'un vaste continent, ou si elles ne sont que de simples îlots reliés par des champs de glace ; enfin, si, derrière les banquises qui, vers le pôle sud, ont jusqu'ici arrêté la marche des navires, il y a une mer libre ou une immense calotte de glace séculaire recouvrant tout le pôle.

Si l'on compare les plus hautes latitudes atteintes dans les deux hémisphères, on trouve qu'il s'en faut de beaucoup qu'on se soit avancé aussi près du pôle sud que du pôle nord. Voici quelques chiffres qui le feront mieux ressortir (nous traduisons en décimales les fractions de degrés) :

Dates	Navigateurs	Au sud	Au nord
1774	Cook	71°17	"
1806	Scoresby père	"	81°50
1820	Bellingshausen	70°00	"
1823	Morell	71°00	"
1823	Weddell	74°25	"
1827	Parry	"	82°75
1832	Biscœ	67°00	"
1841	Ross	78°67	"
1842	Ross	78°18	"
1853	Morton	"	81°00
1861	Hayes	"	81°58
1871	Hall	"	82°27
1875	Nares	"	81°45
1876	Markham	"	83°34

Ainsi, tandis qu'il ne reste plus qu'à avancer de 6 degrés et 66 centièmes pour atteindre le pôle boréal, il faut encore franchir 11 degrés et 82 centièmes pour arriver au pôle austral.

L'expédition projetée doit durer 3 ans ; elle sera précédée d'un premier voyage de reconnaissance et d'étude par M. le lieutenant Bove. — Bulletin de l'*Institut géographique international* de Berne, en Suisse.

Les principales villes des Etats-Unis d'Amérique.

Voici, d'après le recensement de 1880, la population respective des villes des plus importantes de l'Union américaine :

Villes	Etats	Population
1 New-York	New-York	1 207000
2 Philadelphie	Pennsylvanie	847 000
3 Brooklyn	New-York	567 000
4 Chicago	Illinois	503 000
5 Boston	Massachusetts	363 000
6 Saint-Louis	Missouri	351 000
7 Baltimore	Maryland	332 000
8 Cincinnati	Ohio	256 000
9 San-Francisco	Californie	234 000
10 Nouv.-Orléans	Louisiane	216 000
11 Cleveland	Ohio	160 000
12 Pittsburg	Pennsylvanie	156 000
13 Buffalo	New-York	155 000
14 Washington	Colombie	147 000
15 Newark	New-Jersey	136 000
16 Louisville	Kentucky	124 000
17 Jersey-City	New-Jersey	121 000
18 Détroit	Michigan	116 000
19 Milwaukee	Wisconsin	116 000
20 Providence	Rhode-Island	105 000
21 Albany	New-York	91 000
22 Rochester	"	89 000
23 Alleghany	Pennsylvanie	79 000
24 Indianapolis	Indiana	75 000
25 Richmond	Virginie	64 000
26 New-Haven	Connecticut	63 000
27 Lowell	Massachusetts	59 000
28 Worcester	"	58 000
29 Troy	New-York	57 000
30 Kansas-City	Missouri	26 000
31 Cambridge	Massachusetts	53 000
32 Syracuse	New-York	52 000
33 Columbus	Ohio	52 000
34 Paterson	New-Jersey	51 000
35 Toledo	"	50 000
36 Charleston	Caroline Sud	50 000

Anecdotes grammaticales et littéraires.

— "Ce gigot est *incuit*, disait à son hôte un homme qui faisait le beau parleur. — Monsieur, répondit l'hôte, c'est par l'*in-soin* de la cuisinière."

— Deux personnes avaient une discussion grammaticale. L'une prétendait dire : *Verssez-moi à boire* ; l'autre : *Donnez-moi à boire*. "Qu'en pensez-vous, disaient-elles à un académicien ? jugez-vous. — Vous avez tort tous les deux, reprit l'académicien, car vous devriez dire : *Menez-nous boire*."

—Un homme, qui ne lit guère, disait dans une société : “ Je relis Montaigne pour la sixième fois.—Monsieur est re-lieur ? ” demanda un auditeur qui le connaissait.

—“ Vous mangez le plus pur de notre substance, disait un homme de lettres à un libraire : voyez que d'auteurs pauvres.—Mais aussi, reprit le libraire, voyez que de pauvres auteurs.”

—Madame de Sévigné s'informant de la santé du grammairien Ménage, il lui dit : “ Madame je suis enrhumé.—Je la suis aussi, répondit-elle.—Il me semble, madame, reprit Ménage, que, selon les règles de notre langue, il faudrait dire : *Je le suis*.—Vous direz comme il vous plaira, ajouta-t-elle, mais, pour moi, je croirais avoir de la barbe si je disais autrement.”

—Une jeune personne voulant débiter au théâtre alla trouver le directeur des Variétés, Potier, pour lui réciter quelques vers. Elle commença ainsi :

“ En vain vous l'exigez, je ne sais pas z'haïr.”

Potier lui répondit : “ C'est un petit malheur, ma chère amie, si vous ne savez pas *Zaire* ; répétez-moi un autre rôle.”

—Rivarol avait l'esprit porté à la causticité. Un auteur médiocre lui demandant un jour une *épigraphe* pour une brochure qu'il venait de composer. “ Je ne puis, répondit-il, vous offrir qu'une *épithète*.”

NOTA. Le maître ne doit pas négliger d'accompagner chacune de ces anecdotes de questions propres à faire ressortir le point grammatical ou littéraire auquel elles se rapportent.

### UNE LEÇON DE CHOSSES (1).

Il y a bien des façons de présenter la leçon de choses ; pour y exceller, il faut

(1) C'est par inadvertance que nous avons attribué à l'*Éducation la leçon de choses* (LE LIVRE) que nous avons publiée dans notre dernier numéro, page 111. L'*Éducation* l'avait elle-même reproduite de l'*École primaire* de Québec. Nous prions le rédacteur de cette dernière revue de vouloir bien nous pardonner cette dernière erreur. — RÉD.

non seulement *savoir à fond* son sujet, et l'*avoir préparé* pour répondre aux interrogations multiples et rapides des élèves, mais encore *savoir approprier* son enseignement à la portée de l'intelligence de son jeune auditoire, et ne poser que des questions simples, claires, qui puissent en être facilement comprises. — Nous donnons aujourd'hui une leçon sur LES CINQ SENS, afin de montrer à nos lecteurs comment on peut envisager un sujet et le développer. Ces exemples leur seront d'autant plus nécessaires que les nouveaux règlements visent directement la leçon de choses au tableau, faite à des élèves. Celle-ci s'adresse à de tout jeunes enfants.

#### Les cinq sens.

*La maîtresse.* — Georges, si ton camarade Jacques te donnait du sel en poudre, en te disant : “ Tiens, Georges, voilà du jolieu sucre ! ” que ferais-tu pour t'en assurer ?

*Georges.* — Je le mettrais dans ma bouche.

*La maîtresse.* — Pourquoi le mettrais-tu dans ta bouche ?

*Georges.* — Pour s'avoir s'il est doux.

*La maîtresse.* — Et s'il est doux.

*Georges.* — Ce serait du sucre.

*La maîtresse.* — S'il ne l'est pas, au contraire ?

*Georges.* — C'est parce que Jacques m'aura trompé.

*La maîtresse.* — Qu'as-tu donc fait pour t'assurer que c'était du sucre ou du sel ?

*Georges.* — Je l'ai goûté.

*La maîtresse.* — D'après ce que tu as fait, tu as exercé l'un de tes sens, et ce sens s'appelle... ?

*Georges.* — Le goût.

*La maîtresse.* — Bien, mon ami. Retiens bien ce que tu viens de me dire. — A un autre maintenant. Tiens, Louis, voilà une belle pomme.

*Louis.* — Oh ! le beau fruit !

*La maîtresse.* — Prends-le ; goûte-le.

*Louis.* (prenant la pomme et la rendant à la maîtresse.) — Ce n'est pas un vrai fruit.

*La maîtresse.* — Pourquoi n'est-ce pas un vrai fruit ?

*Louis.* — Parce qu'il est trop froid.

*La maîtresse.* — Comment trop froid.

*Louis.* — Mais oui : elle est en marbre, votre pomme.

*La maîtresse.* — Je ne te comprends pas.

Quand je te l'ai présentée, tu m'as dit : " Oh ! le beau fruit ! " Maintenant tu dis : " Il n'est pas vrai votre fruit : c'est une pomme en marbre ! "

*Louis.* — C'est qu'en la regardant j'ai cru que c'était un vrai fruit ; mais, en la touchant, j'ai bien vu qu'elle était en marbre.

*La maîtresse.* — Très bien ; tu as raison. Mais si je te disais de goûter cette pomme, le ferais-tu ?

*Louis.* — Je ne pourrais la goûter qu'en passant ma langue dessus. Elle est trop dure je me casserais les dents si je voulais y mordre.

*La maîtresse.* — Tu vois que, dans l'ordre de la nature, le Créateur a voulu que, quand l'un de nos sens nous a trompés, nous avons de suite recours à un autre pour nous remettre dans la voie de la vérité. Ainsi, tout à l'heure, on avait donné à Georges du sel pour du sucre ; ses doigts n'ont pu faire la différence, il l'a goûté. Aussitôt le goût lui a fait savoir qu'on voulait le tromper. Quant à Louis, la vue ne lui a pas fait connaître la vérité, et ce même toucher, qui trompait Georges tout à l'heure, lui a permis cette fois d'avoir la sensation vraie.

*La maîtresse.* — Ernest, comment distingueras-tu sur une table, dans un panier de fruits, une orange qui se trouvera tout au haut d'une corbeille, toi étant à une certaine distance ?

*Ernest.* — En regardant tous les fruits je reconnaitrai bien l'orange au milieu des autres, à la couleur de son écorce.

*La maîtresse.* — Je suppose que, sachant où se trouve cette orange, ta maman te dit le soir d'aller la chercher ; seulement il commence à faire nuit, la chambre est très obscure, et tu ne peux distinguer que la table et un peu le panier. Que feras-tu ?

*Ernest.* J'irai à la table et, passant la main sur sa surface, je trouverai le panier de fruits. Comme l'orange est tout à fait au dessus, je la prendrai.

*La maîtresse.* — Mais supposons qu'on ait dérangé l'ordre des fruits : comment l'y prendras-tu ?

*Ernest.* — Je les sentirai les uns après les autres jusqu'à ce que je trouve l'orange.

*La maîtresse.* — Emile ! quand, dès la première fois, Ernest avait trouvé l'orange, quel est le sens qui l'avait aidé à la trouver ?

*Emile.* — c'est la vue.

*La maîtresse.* — Et, la deuxième fois, quand il l'a eu trouvée dans la chambre tout assombrie, quel est le sens qui l'a aidé dans ses recherches ?

*Emile.* — C'est le toucher,

*La maîtresse.* — La troisième fois, quand il a senti les fruits les uns après les autres pour reconnaître l'orange qui n'était plus à la même place, quel est le sens dont il s'est servi ?

*Ernest.* — C'est l'odorat.

*La maîtresse.* — Nous avons donc vu qu'il a trouvé une orange : 1o avec la vue ; 2o avec le toucher ; 3o avec l'odorat. Les trois sens se sont suppléés : eh bien ! de la même manière, rappelez-vous que tous les sens peuvent venir au secours les uns des autres.

*La maîtresse.* — Charles, quand Edmond cause avec toi, qu'est-ce qui te fait savoir qu'il te parle ?

*Charles.* — Parce que je le vois parler.

*La maîtresse.* — Si tu ne le vois pas, qu'il se trouvât, par exemple, dans la pièce voisine, — et qu'il te dit : " Charles, comme nous avons été sages en classe, mon père nous mènera promener jeudi, " tu ne le verras pas parler pourtant ?

*Charles.* — Non ; mais je reconnaitrais sa voix.

*La maîtresse.* — Comment ferais-tu pour reconnaître sa voix ?

*Charles.* — Parce que je l'entendrai.

*La maîtresse.* — Avec quoi est-ce qu'on entend ?

*Charles.* — Avec les oreilles.

*La maîtresse.* — C'est juste : le sens qui nous fait entendre s'appelle l'ouïe. — Et si Edmond ne voulait pas que tout le monde entendit ce qu'il dirait à Edouard, que ferait-il pour le lui faire savoir à lui seul ?

*Charles.* — Il le lui dirait à l'oreille.

*La maîtresse.* — Oui, il pourrait le lui dire à l'oreille ; mais cela ne serait pas poli pour les autres. S'il voulait donc rester ce qu'il est : un petit garçon bien sage et bien élevé, que ferait-il ? — Personne ne le sait ? — Allons, je vais vous aider un peu. — Voyons ! sais-tu écrire, Edmond ?

*Edmond.* — Pas encore, madame.

*La maîtresse.* — Je n'ai pas de chance alors : voilà Edmond sur lequel j'avais bien compté en voyant avec qu'elle attention il écoute, et il ne peut nous tirer

d'embarras ! c'est bien regrettable. — Qui sait écrire ?

*Henri*, vivement. — Moi ! madame.

*La maîtresse*. — Eh bien ! Henri, puisque toi, tu sais écrire, comment feras-tu si Edmond vient te trouver et te dit :

“ Je suis désolé de ne pouvoir faire savoir à Charles que mon père veut me mener à la campagne jeudi, et qu'il voudrait que Charles fût des nôtres. Je ne peux le voir que vendredi, il sera trop tard. Pourtant je voudrais ne le dire qu'à Charles seul ? ”

*Edmond*. — Je lui écrirai.

*La maîtresse*. — Oui, et en parcourant des yeux la lettre, saura-t-il aussi bien ce qu'Edmond veut lui dire, que s'il le lui avait dit oralement ?

*Henri*. — Oui !

*La maîtresse*. — Ici, c'est la *vue* qui le lui aura fait savoir ; — quand nous entendons parler, c'est l'*ouïe* qui vient à notre secours. — Georges nous a montré ce que c'était que le *goût* ; — Louis nous a prouvé l'utilité du *toucher* ; — et Ernest l'habileté, la finesse de l'*odorat*.

C'est ce qu'on appelle les **CINQ SENS**. Répétez-en tous le nom. — *Les enfants obéissent, montrant en même temps l'organe du sens qu'ils nomment.*

Maintenant, je vais vous écrire au tableau noir quelques mots que nous épellerons et que les plus grands, les plus avancés d'entre vous écriront sur leurs ardoises. — Puis chacun d'entre vous me cherchera pour demain un exemple d'application d'un des sens. Si vous avez bien retenu ma leçon, je vous promets une jolie histoire comme récompense.

La maîtresse écrit au tableau noir les mots suivants :

*Vue* : yeux, œil ;

*Odorat* ; nez ;

*Goût* : langue, palais ;

*Ouïe* : oreille ;

*Toucher* : mains, peau.

L. R. I.

## EXERCICES POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES.

Vers à apprendre par cœur

I.

HYMNE DE L'ENFANT A SON RÉVEIL.

O père qu'a lore mon père !  
Toi, qu'on ne nomme qu'à genoux !  
Toi, dont le nom terrible et doux  
Fait courber le front de ma mère !

On dit que ce brillant soleil  
N'est qu'un jouet de ta puissance ;  
Que sous tes pieds il se balance  
Comme une lampe de vermeil !

On dit que c'est toi qui fais naître  
Les petits oiseaux, dans les champs,  
Qui donnes aux petits enfants  
Une âme aussi pour te connaître !

On dit que c'est toi qui produis  
Les fleurs dont le jardin se pare,  
Et que, sans toi, toujours avare,  
Le verger n'aurait point de fruits.

Aux dons que ta bonté mesure  
Tout l'univers est convié ;  
Nul insecte n'est oublié  
A ce festin de la nature.

L'agneau broute le serpolet,  
La chèvre s'attache au cyprès,  
La mouche au bord du vase puisse  
Les blanches gouttes de mon lait.

L'alouette a la graine amère  
Que laisse envoler le glaneur :  
Le passereau suit le vanneur,  
Et l'enfant s'attache à sa mère.

Et pour obtenir chaque don  
Que chaque jour tu fais éclore,  
A midi, le soir, à l'aurore,  
Que faut-il ? PRONONCEZ TON NOM.

DE LAMARTINE.

II.

HOMMAGE A LA SAINTE VIERGE.

Accepte notre hommage et souffre nos louan-  
ges,

Lis tout céleste en pureté,  
Rose d'immortelle beauté,  
Vierge, mère de l'humble et maîtresse des  
anges,

Tabernacle vivant du Dieu de l'univers :  
Contre le dur assaut de tant de maux divers  
Donne-nous de la force et prête-nous ton aide ;  
Et jusqu'en ce vallon de pleurs  
Fais-en du haut des cieus descendre le remède  
Toi qui sais excuser les fautes des pécheurs.

Avant que du Seigneur la sagesse profonde  
 Sur la terre et les cieus daignât se déployer,  
 Avant que du néant sa voix tirât le monde  
 Qu'à ce même néant sa voix doit renvoyer,  
 De toute éternité sa prudence adorable  
 Te destina pour mère à son Verbe ineffable.  
 A ses anges pour reine, aux hommes pour

[appui ;

Et sa bonté dès lors élit ton ministère,  
 Pour nous tirer du gouffre où notre premier

[père,

Nous a d'un seul péché plongés tous avec lui.

CORNEILLE.

QUESTIONS DE GRAMMAIRE.

I. Racine dit dans ANDROMAQUE (acte I, scène I, v. 111) : *Et chaque jour encore on lui voit tout tenter Pour fléchir sa captive ou pour l'épouvanter. Je préférerais : On le voit tout tenter. N'êtes-vous pas du même avis ?*

Nous avons dans notre langue une foule de phrases dont le verbe principal est *voir, entendre ou ouïr*, suivi d'un régime direct et d'un *qui* sujet d'un verbe, lequel a aussi un régime direct ; telles sont les suivantes :

J'ai vu un chasseur qui tuait un lièvre.  
 J'ai entendu des gens qui disaient cela.  
 J'ai ouï des messieurs qui blâmaient l'entreprise.

Ces sortes de phrases peuvent recevoir une tournure abrégée très élégante au moyen de la mise à l'infinitif du second verbe et de sa transposition après le premier ; ainsi, les précédentes deviennent :

J'ai vu *tuer* un lièvre *a* (par) un chasseur.  
 J'ai entendu *dire* cela *a* (par) des gens.  
 J'ai ouï *blâmer* l'entreprise *a* (par) des messieurs.

Et si l'on y remplace le substantif qui suit *a* (par) au moyen d'un pronom personnel, ce pronom doit être *lui* (qui, devant le verbe, signifie *à lui, à elle*) :

Je *lui* ai vu tuer un lièvre.  
 Je *leur* ai entendu dire cela.  
 Je *leur* ai ouï blâmer cette entreprise.

Or, comme la phrase de Racine, où *Pyrrhus* est le sujet de *tenter*, a pour forme primitive :

Et chaque jour, on voit *Pyrrhus* qui tente tout, forme qui devient, par application de la tournure :

Et chaque jour, on voit tout tenter *à* (par) *Pyrrhus*, il est évident qu'il faut mettre *lui* (à lui), et non *le*, dans la dite phrase au cas où, comme ici, on y remplace *Pyrrhus* par un pronom. — *Courrier de Vaugelas.*

II. *Je vous serais reconnaissant si, prochainement, vous pourriez me faire savoir par votre journal s'il faut dire, en parlant par ironie : " Voilà de jolis MONSIEURS " ou bien : " voilà de jolis MESSIEURS " Tous mes remerciements d'avance.*

Il me semble qu'on doit dire de " jolis *monsieurs* ", et je vais vous donner les motifs qui m'ont amené à cette manière de voir.

Quand les noms *madame, mademoiselle et monseigneur*, qui sont composés d'un adjectif possessif, s'emploient en l'absence de tout nom propre, c'est-à-dire pour signifier des personnes auxquelles, en parlant, on dit : *madame, mademoiselle, monseigneur*, ces noms prennent la marque du pluriel ; mais il ne subissent aucun changement dans leur première syllabe, ainsi qu'on le voit par ces citations :

Il me trouva fort à mon aise toute seule ; je crains qu'il ne vienne des *madames*, c'est-à-dire de la contrainte.

(Sévigné, 17 mai 1680)

M. de Molac, ni les *madames* qui me font tant d'honnêtetés ne me consolent point de n'être pas dans mes bois.

(Idem).

Si, dans le monde, on s'était avisé de ne donner les titres de *madame* et de *mademoiselle* qu'au mérite de l'esprit et du cœur, ah ! qu'il y aurait de *madames* et de *mademoiselles* qui ne seraient plus que des *Manons* et des *Cathos* ?

MARIVAUX, *Marianne*, 7e partie.)

Les simples *monseigneurs*  
 N'étoient d'un rang digne de ses faveurs,  
 (La Fontaine, *Courtis. amour.*)

Or, attendu que *monsieur* est un nom de titre composé d'une manière analogue à celle des précédents, j'en conclus qu'il n'est pas permis, quand on est persuadé que le raisonnement est une chose applicable à la grammaire, d'écrire autrement que :

De jolis *monsieurs*, de drôles de *monsieurs*.

Le mot *monsieur* se prononce, comme vous savez, *mo-sieu*, et plus souvent, je

crois, *me-sieu*. C'est très probablement cette dernière prononciation qui aura fait penser à quelques personnes qu'on devait dire des *messieurs*. Mais elles ont été induites en erreur ; l'offense qu'un tel pluriel fait à l'analogie en est une preuve que personne ne peut nier.— *Courrier de Vaugelas*.

### Phrases à corriger.

1° L'acte, qui est fait, mais que nous ne signerons que demain, stipule cette clause. — Eh bien ! nous verrons cela. — A la bonne heure, approuva Sébastien.

2° Un autre motif fort grave, et qui ne laissait pas que de jeter Raymond dans un certain trouble chaque fois qu'il y songeait, venait l'encourager à ne point se départir de la réserve dans laquelle il s'était confiné.

3° Nous serions peut-être en route pour les Dardanelles, à seule fin de pratiquer, au profit de l'Angleterre ou de l'Allemagne, une sorte de saisie-arrêt contre cette pauvre Turquie.

4° Ce travail de déblayement est loin d'être achevé. La Chambre a abordé plus de questions qu'elle n'en a résolues.

5° Il n'aurait fallu rien moins que la mort du maître pour arrêter ce mouvement, qui eût pris, nous n'en doutons pas, les proportions d'un véritable événement.

6° On en parlait hier au cercle. — Il lui devait bien cette réparation, fit observer quelqu'un. — Comme principal locataire ? interrogea d'Hervilly.

7° Quand un magistrat désapprouve la loi de l'État qui le paye et à la garde de qui il est préposé ; quand il blâme l'autorité publique, est-il assez libre pour conserver son siège ?

8° Le désordre est au camp d'Agraman. Le Pays approuve la réunion bonapartiste de dimanche dernier ; il l'approuve tellement qu'il traite d'ivrognes les contradicteurs qui se trouvaient dans la salle.

9° On aura déjà quelque peine à être prêt en janvier. Si la solution n'intervient pas d'ici à quinze jours, c'en sera fait de l'hiver de 1881.

10° A l'issue de la réunion, une douzaine de délégués se sont rendus chez le prince Jérôme et ont sollicité de lui l'honneur d'une audience, à seule fin de lui communiquer les résolutions de l'assemblée.

11° Il y a à Alger un préfet à particule contre lequel le vigoureux rédacteur en chef du *Petit Colon*, M. Ch. Marchal, s'est crime à-plume-que-veux-tu depuis trois semaines.

12° Un grand nombre de célébrités européennes ont été hospitalisées dans cet hôtel toujours vivant où tant de gens sont allés pour traiter d'affaires et retournent en amis toujours.

13° Les invités sont conduits au chateau d'Enghien, au bout des étangs, où chacun d'eux a un appartement préparé et où son bagage l'attend. Le gîte est chauffé et éclairé à souhaits.

14° Remercions aussi notre spirituel confrère Touchatout du *Tintamarre*, du coup de lanière acérée qu'il cingle sur leur face putride.

15° Décidément, c'est une série. Hier, dans l'après-midi, un employé des postes a été volé dans une des rues les plus passagères de Paris, dans la rue Vivienne.

16° Hier, le *Télégraphe* redressait les erreurs du *National*. Aujourd'hui, c'est à la *France* qu'il cherche pouille.

17° Il savait fort bien que tout acquitté qu'il fût par le verdict du peuple souverain de la salle Fernando, les sergents de ville et les gendarmes ne se seraient pas fait un scrupule de lui mettre la main au collet.

18° Le caissier Gustave Farder de Berlin, âgé de 26 ans, taille moyenne, cheveux et moustache foncés, buste long, les jambes arquées, les lèvres lippues, a disparu avec 180,000 marks (227,500 francs) en mille titres au porteur.

### Corrections.

1° ... A la bonne heure, dit Sébastien en approuvant (voir *Courrier de Vaugelas*, 5<sup>e</sup> année, p. 51) ; — 2° ... et qui ne laissait pas de (on a cessé de dire : *ne pas laissé que de*) ; — 3° ... en route pour les Dardanelles, afin de pratiquer au profit ;

— 4° ... a abordé plus de questions qu'elle n'en a résolu (on laisse invariable le participe qui n'a pas d'autre régime que le mot *en*) ; — 5° .... Il n'aurait fallu rien de moins que la mort ; — 6° .... Comme principal locataire, demanda d'Hervilly ; — 7° ... et à la garde de laquelle il est préposé (à qui, de qui, etc., ne se disent pas des choses) ; — 8° La *Discorde* est au camp d'Agramant (c'est ainsi qu'il faut dire et écrire ce proverbe, dont l'origine est donnée dans le *Courrier de Vaugelas*, 4<sup>e</sup> année, p. 147) ; — 9° .... ce sera fait de l'hiver (en n'est pas nécessaire ici puisqu'il représenterait de l'hiver) ; — 10° ... d'une audience afin de lui communiquer (la véritable expression serait à celle fin, qui ne se dit plus) ; — 11° .... s'escrime de toute l'ardeur de sa plume (l'expression à plume-que-veux-tu, faite sur à bouche-que-veux-tu, expliquée dans le *Courrier de Vaugelas*, 7<sup>e</sup> année, p. 19, ne peut aller avec le verbe s'escrimer) ; — 12° ... ont été logées dans cet hôtel ; — 13° ... est chauffé et éclairé à souhait (au singulier) ; — 14° ... du coup delanière acérée dont il cingle leur face putride ; — 15° ... une des rues les plus passantes (on dit passer des choses qui ne durent qu'un temps) ; — 16° .... c'est à la France qu'il cherche noise (le mot *pouille* se dit seulement comme régime des verbes *dire*, *chanter*) ; — 17° ... que tout acquitté qu'il était (après tout... que on met l'indicatif et non le subjonctif) ; — 18° ... les lèvres épaisses (l'adjectif *lippu* signifie qui a de grosses lèvres). — *Courrier de Vaugelas*.

DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

I.

DISTINCTION DES NOMS.

(Les mots écrits en petites majuscules sont des noms propres ; ceux écrits en italique sont des noms communs.)

Mon oncle vient de MONTREAL — Le maçon crépit le mur de la cuisine — ANTOINE saute et danse dans la chambre — Mon cousin CHARLES et sa mère vont au marché — Les moutons courent dans la prairie — Le petit chat ronfle dans un coin — LOUIS a récité sa leçon — La cheminée de cet appartement fume beaucoup — JOSAPHINE joue avec sa poupée — Un bon écolier écoute son maître — DIEU est

le père de tous les hommes — Le forgeron bat le fer sur une enclume — QUÉBEC est la ville la plus ancienne du CANADA — Ce jardinier sème des graines — Les parties principales de la tête sont le crâne, la figure, le cou — La charrette passe sur le pont — Le bûcheron abat les arbres de la forêt — La patate est un précieux tubercule — Le roitelet voltige autour de la maison — Le rossignol chante dans le bosquet — BOSSUET fut évêque de MEAUX — Le chameau est appelé le vaisseau du désert — Le cultivateur met son blé dans des sacs — Les abeilles sortent de leur ruche — La SEINE passe à PARIS — JÉSUS-CHRIST est venu dans ce monde pour sauver les hommes — On doit faire le bien sans ostentation — Le bœuf traîne la charrue et nous donne sa chair et sa peau — Le cheval est dans l'écurie — ANDRÉ a acheté des oranges — Le ST-LAURENT est un des plus beaux fleuves du monde — La prière humble et fervente apaise la colère de DIEU.

II.

COMMERCE ET NAVIGATION DES PHÉNICIENS.

(Distinction des noms comme dans la dictée ci-dessus.)

Les PHÉNICIENS (1) possédèrent longtemps le monopole (2) du commerce dans les trois parties de l'ancien continent. Hardis navigateurs, et sans autre guide que les étoiles du pôle, ils étendirent partout leurs relations (3). La BRETAGNE (4) et les îles CASSITÉRIDES (5) leur fournissaient de l'étain et de l'ambre jaune (succin) ; l'ASIE (6) leur donnait de l'or, la BÉTIQUE (7) de l'argent. Surchargés de ce dernier métal, dans un de leurs voyages, ils furent, dit-on, obligés d'en mettre à leurs ancres au lieu de plomb. Ils répandirent leurs colonies sur toutes les plages où les attirait le commerce, telles que les îles de CHYPRE (8), de RHODES (9), la GRÈCE (10), la SICILE (11), la SARDAIGNE (12). Parvenus aux côtes méridionales de l'ESPAGNE (13), GADÈS (14) devint leur entrepôt (15).

Le commerce des PHÉNICIENS, par terre, consistait en épices, en encens, en esclaves, en chevaux, en vases de cuivre, etc. Il se faisait en grande partie par caravanes (16). (EM. LEFRANC).

(1) Phéniciens, habitants de la Phénicie, pays dont la capitale était Tyr, sur le bord de la Méditerranée, en Asie et au nord de la Palestine.

(2) *Monopole*, droit exclusif de faire le commerce.

(3) *Relations*, c'est-à-dire leur commerce.

(4) *Bretagne*, ancienne province de France sur l'océan Atlantique.

(5) *Les Cassitérides (Iles d'étain)*, aujourd'hui les Sorlingues ou Scilly, au nombre de 145, au sud-ouest de l'ancienne Bretagne (Angleterre).

(6) *Asie*, l'une des cinq parties du monde, située à l'est de l'Europe; elle est en même temps la plus vaste et la plus riche; sa population est au-dessus de 700 millions d'habitants, ou près des deux tiers de la population du globe.

(7) *La Bétique* (aujourd'hui l'Andalousie), ancienne province d'Espagne, arrosée par le Bétis, qui a reçu le nom de Guadalquivir.

(8) *Chypre*, île de la Turquie d'Asie, dans la Méditerranée, célèbre par ses vins et sa fertilité.

(9) *Rhodes*, île de la Turquie d'Asie, dans la Méditerranée, célèbre par la douceur de son climat, et par la richesse de sa végétation; elle était fameuse dans l'antiquité par la beauté de ses édifices publics, dont le plus remarquable était le célèbre Colosse d'Apollon.

(10) *Grèce*, contrée célèbre au sud-est de l'Europe; elle forme une presqu'île plongeant dans la Méditerranée; sa capitale est Athènes.

(11) *Sicile*, la plus grande île de la Méditerranée, à l'extrémité sud de l'Italie; on l'appelait autrefois le *Grenier de Rome* à cause de sa fertilité; sa capitale est Palerme.

(12) *Sardaigne*, île de la Méditerranée, au sud de la Corse, célèbre dans l'antiquité par sa fertilité et ses richesses minérales; sa capitale est Cagliari.

(13) *Espagne*, Etat de l'Europe méridionale; elle acquit un haut degré de splendeur dans les temps modernes; cap. Madrid.

(14) *Gadès*, aujourd'hui Cadix, ville forte située à l'extrémité de l'île de Léon, au sud-ouest de l'Espagne.

(15) *Entrepôt*, ville, endroit où les marchandises sont déposées avant d'être expédiées au lieu de leur destination.

(16) Par *caravanes*, par troupes, c'est-à-dire que les marchands se réunissaient pour aller de compagnie, afin de se protéger contre les attaques des voleurs.

J. O. C.

## DICTÉES SYNTAXIQUES.

*Gens*—*H, mne.*—*Oeuvre.*—*Orge.*—*Pâque, Pâques.*

### I.

Ainsi *certain*s gens faisant les *empressés*  
S'introduisent dans les affaires.

(LA FONTAINE)

Les questionneurs les plus impitoyables sont  
les gens *vains* et *désœuvrés*. (LAROCHEFOUCAULD)

L'orge *mondé* sert aux bouillies, que l'on apprête de différentes manières. (L'ABBÉ ROZIER.)

On doit couper l'orge quand *elle* est bien *mûre*.  
(Id.)

'O toi qui nous as faits ! en composant un discours si saint, je crois chanter un *véri*table hymne à ta gloire. (GALIEN.)

Peuples de la terre, poussez vers Dieu des cris d'allégresse; chantez un hymne à la gloire de son nom, et relevez-la par vos louanges. (SACI.)

Nous savons que toutes les vertus, le martyr (1), les austérités et toutes les *bonnes* œuvres sont inutiles hors de la communion et de la communion du chef de l'Eglise, qui est le pape. (PASCAL.)

L'œuvre de la rédemption fut *accomplie* sur le <sup>13</sup> croix. (ACADÉMIE.)

Ce tableau est un œuvre de Callot.

(GIRAULT-DUVIVIER.)

Que les enfants d'Israël fassent la *Pâque* au temps prescrit, c'est-à-dire le quatorzième jour de ce mois, sur le soir, selon toutes les cérémonies et les ordonnances qui leur ont été marquées. (SACI.)

Comme les Juifs au banquet de la *Pâque*, on assiste au banquet de la vie à la hâte, debout, les reins ceints d'une corde, les souliers aux pieds et le bâton à la main. (CHATEAUBRIARD.)

Quand *Pâques* sera venu. Quand *Pâques* sera *passé*. (ACADÉMIE.)

### II.

Il faut savoir s'accommoder de *tous* les gens. (ACADÉMIE.)

L'homme sensible, en voyage, est tenté de s'arrêter chez les *premières* *bonnes* gens qu'il trouve. (BOISTE.)

L'orge, *destinée* aux lieux secs, a des feuilles larges et ouvertes à leur base, qui conduisent les eaux des pluies à sa racine.

(BERNARDIN DE ST-PIERRE.)

On nourrit la brebis de bon lait et d'orge *moulu*. (BUFFON.)

L'orge *mondé* ou *perlé* ne peut être employé utilement dans toutes les maladies chroniques, accompagnées de consommation.

(DICT. DES SCIENCES MÉDICALES)

Si quatre vierges, vêtues de lin et parées de feuillages, apportaient la dépouille d'une de leurs compagnes dans une nef tendue de rideaux blancs, le prêtre récitait à haute voix sur cette jeune cendre *une* hymne à la virginité (2).

(CHATEAUBRIAND.)

Si la reine d'Angleterre avait été plus fortunée,

(1) *Martyr*, écrit avec un *e*, se dit des souffrances endurées; *martyr*, sans *e*, se dit de la personne qui souffre.

(2) La plupart des grammairiens prétendent que hymne est masculin en général, mais qu'il devient féminin quand il désigne un chant d'église. Cette anomalie tend de plus en plus à disparaître, et grand nombre d'auteurs le font constamment masculin.

son histoire serait plus pompeuse, mais ses œuvres seraient moins *plâtrées*. (BOSSUET.)

Le contentement intérieur qu'on éprouve, en faisant *une bonne œuvre*, n'est pas plus une combinaison de la matière, que le reproche de la conscience, lorsqu'on commet une méchante action, n'est la crainte des lois. (CHATEAUBRIAND.)

On travaille sans succès *au grand œuvre* de la félicité publique, si l'on ne prend pour base l'amour de la patrie. (BOISTE.)

Jamais *Pâques* ne fut célébrée comme celle qui se fit en l'honneur du Seigneur dans Jérusalem la dix-huitième année du roi Josias. (SACI.)

Tout fidèle doit faire de *bonnes pâques*.  
(GIRAULT-DUVIVIER.)

Je vous payerai à *Pâques*, à *Pâques prochain*.  
(ACADÉMIE.)  
J. O. C.

## DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE

### I. TRAIT DE MŒURS DU PIVERT.

L'été dernier, je me promenais dans une allée de mon parc, lorsque je vis un pivert se placer à une cinquantaine de pas devant moi, regarder s'il était épié, puis se coucher et faire le mort, étendu immobile, la langue tirée démesurément ; de temps à autre, il la faisait rentrer dans son bec. Près de lui était, dans l'allée, une fourmière souterraine. Les fourmis, sortant de leur demeure, croyaient voir dans le pivert un être mort, et s'amoncelaient sur sa langue pour la dévorer ; mais le contraire arrivait : lorsque la langue du pivert était couverte de fourmis, il les avalait. Il recommença ce manège jusqu'à ce qu'il fût complètement rassasié ; alors il courut vers son nid pour porter la nourriture à ses petits. Je remarquai pendant plusieurs jours la même manœuvre, et je conclus que le pivert, aussi bien que le crapaud, est un être utile qui mérite aide et protection. (AIMÉ de..., les *Mondes*.)

### II. LES FOURMIS.

Les fourmis sont un modèle d'activité et d'économie. Le logement qu'elles se construisent est de bois, de racines, de feuilles. L'heure des repas, chez ces insectes, est fixée, comme celle des tra-

voux. Lorsque les fourmis doivent prendre de la nourriture, elles vont ensemble à la provision : les racines, les fruits, les grains, tout leur est bon. Les ouvrières ou mulets nourrissent les petits de la communauté, et les défendent contre les ennemis du dehors. On croit que les fourmis établissent des colonies, comme les abeilles, parce qu'elles forment quelquefois des essaims nombreux.

Les fourmis choisissent ordinairement leurs habitations dans la terre. Quelques-unes élèvent dans les bois des logements qui ont deux pieds de haut. D'autres se retirent dans les creux d'un arbre, dans les fentes des murs ou sous les pierres.

Elles savent se mettre à l'abri des intempéries, surtout de la pluie. Quand une fourmi ne peut traîner sa proie, les autres viennent à son secours, déchirent l'objet et en emportent les morceaux. (Extrait du *Journal des enfants*.)

### III. LE JUGEMENT DE DIEU EN BRETAGNE.

Les Bas-Bretons ont horreur des avoués, des huissiers et de tous les gens de robe ; ils ont appris de leurs ancêtres à avoir confiance au bon Dieu.

Lors donc que deux paysans ont un procès ensemble, ils préfèrent le soumettre au curé du lieu plutôt qu'au magistrat étranger.

On s'en va à l'église, on demande une messe d'*accord*. Le terme est assez touchant n'est-ce pas ?—Les deux parties vont à confesse d'abord ; puis se présentent devant l'autel ; après une prière, le prêtre s'interrompt ; on passe derrière l'église sur une petite esplanade qui domine le cimetière, et là chacune plaide sa cause : le curé rend son arrêt ; on rentre à l'église entendre la messe, les deux adversaires s'approchent de la Sainte-Table, et communient ensemble. Tout est dit. Il est sans exemple qu'une sentence ainsi rendue n'ait pas été exécutée à la lettre par le perdant lui-même. Les contestations n'engendrent jamais d'animosité, et tous les frais se réduisent à l'obole que l'on jette en passant dans le tronc des pauvres ; car le curé tient à honneur de dire ces messes-là gratuitement : c'est simple comme la vertu et grand comme la Religion.—(*Petites Lectures*.)

#### IV. LES MOINES DE ST BERNARD ET LEURS CHIENS.

Chaque jour, deux domestiques ou deux moines, accompagnés de leurs chiens intelligents et dévoués, munis de pelles, de perches, de sondes, de civières, de boisons fortifiantes, se mettent en marche, l'un partant des hauteurs, l'autre du bas de la montagne. On observe toute trace suspecte, les signaux et les appels retentissent continuellement. Les chiens, sûrs de ce qu'ils ont à faire, se mettent en quête, vont à la découverte : ils s'éloignent à de grandes distances, cherchent de tous côtés, fouillant la neige, examinant les ravins, et les abîmes où un voyageur pourrait être tombé. Ils portent, suspendus à leur cou, un petit panier d'aliments et une gourde de vin, pour subvenir aux premiers besoins des malheureux ensevelis sous la neige. Ont-ils découvert la trace d'un homme, aussitôt ils s'appellent les uns les autres, ils creusent la neige avec ardeur, jusqu'à ce qu'ils aient mis le mourant à découvert. Ils le réchauffent alors autant qu'ils peuvent, ils le tirent de son engourdissement, et lui présentent le vin et les vivres qu'ils ont au cou. Pendant ce temps-là, les religieux arrivent, le voyageur est transporté au couvent, il est sauvé ; et les chiens eux-mêmes semblent comprendre la bonne action qui vient d'être faite, tant ils manifestent de joie. (*Le Naturaliste canadien.*)

#### V. ARROSEMENT DES PLANTES.

L'homme aime à boire de l'eau fraîche : il paraît que les plantes ont des goûts différents. Beaucoup d'amateurs se figurent à tort qu'ils faut arroser les plantes avec de l'eau fraîche sous prétexte de les rafraîchir ; des expériences ont démontré que les aspersions froides sont nuisibles, surtout pour les plantes de serre, et que tous les végétaux gagnent à être arrosés avec de l'eau tiède, particulièrement ceux dont la floraison a lieu pendant les mois d'hiver. Un bouton de *camélia* (1) dont les pétales sont déjà visiblement colorés a souvent besoin de semaines entières pour s'épanouir, tandis que, si la fleur est arrosée deux fois par jour avec de l'eau tiède, il s'ouvre très promptement. Cet heureux effet de l'eau chaude s'explique si l'on songe à l'action toujours

favorable que la chaleur exerce sur la végétation : elle active l'absorption des racines, tandis que l'eau froide agit en sens contraire, parce qu'elle crispe et contracte leurs extrémités absorbantes. Si on ne peut employer pour arrosage l'eau chaude qu'exceptionnellement, les horticulteurs peuvent au moins avoir le soin de mettre l'eau dans des réservoirs, où elle reçoit les douces impressions de l'air et du soleil. (*Petites Lectures.*)

(1) On écrit aussi *camellia* et *camélie*.

#### VI. LES INFINIMENT PETITS.

L'autre jour, que j'étais couché à l'ombre, je m'avais de remarquer la variété des herbes et des animaux que je trouvais sous mes yeux. Je comptai, sans changer de place, plus de vingt sortes d'insectes dans un fort petit espace, et pour le moins autant de diverses plantes. Je pris un de ces insectes, dont je ne sais point le nom, et peut-être n'en a-t-il point ; je le considérai attentivement, et je ne crains point de vous dire de lui ce que Jésus-Christ assure des lis champêtres : que Salomon dans toute sa gloire n'avait point de si magnifiques ornements. Après que j'eus admiré quelque temps cette petite créature si injustement méprisée, et même si indignement et si cruellement traitée par les autres animaux, à qui apparemment elle sert de pâture, je me mis à lire un livre que j'avais sur moi, et j'y trouvais une chose fort étonnante : c'est qu'il y a dans le monde un nombre infini d'insectes pour le moins un million de fois plus petits que celui que je viens de considérer, cinquante mille fois plus petits qu'un grain de sable. (*MALEBRANCHE.*)

#### VII. LES ABELLES.

Dans les beaux jours du printemps, lorsque le soleil est brillant et fait sentir sa chaleur, on peut voir souvent des duels entre les habitants d'une même ruche. On remarque quelquefois que la querelle a dû commencer dans l'intérieur de la ruche, et que les combattants paraissent être venus à la porte pour la vider.

Parfois aussi une mouche, se promenant paisiblement autour de la ruche, est rudement heurtée par une autre mouche, et alors l'attaque commence ; chacune fait ses efforts pour obtenir une posi-

tion avantageuse ; elles tournent, pirouettent, se saisissent, s'étranglent, et leur fureur est telle, qu'un savant, l'illustre Réaumur, a pu en approcher assez pour les examiner à la loupe sans qu'elles se séparassent.

Après que les deux combattants se sont roulés dans la poussière, le vainqueur saisit le moment où son ennemi, en s'allongeant, laisse à découvert les endroits vulnérables de son corps, et lui enfonce son aiguillon entre deux articulations ; aussitôt le vaincu est saisi d'un tremblement convulsif, étend les ailes et expire.

Une mouche, à moins qu'on ne l'écrase tout d'un coup, ne peut être tuée aussi promptement que par l'aiguillon d'une autre mouche.

Après la victoire, l'abeille vainqueur (1) reste constamment, dit Réaumur, près de sa victime, se tenant sur ses quatre pattes de devant et frottant l'une contre l'autre les deux de derrière.

Quelquefois le combat à mort a lieu dans l'intérieur de la ruche ; dans ce cas, le vainqueur (1) traîne toujours le cadavre de son ennemi au dehors et l'abandonne. (*Petites Lectures.*)

(1) Vainqueur, adjectif, s'orthographie de la même manière aux deux genres ; comme substantif, ce mot est toujours masculin, quel que soit le genre de la personne avec laquelle il est en rapport.

### VIII. L'ÉCLAIRAGE.

Longtemps l'huile a servi, presque seule, à l'éclairage ; des lampes de toutes les formes la recevaient et la reçoivent encore ; une mèche allumée qui y trempe donne la clarté. Ensuite, on employa la cire et le suif, qui servent pour les bougies et les chandelles. Ainsi l'homme, au lieu de se coucher et de s'endormir comme les animaux, dès que le soleil se couche et disparaît, a pu veiller et travailler encore, et, par ce moyen, prolonger sa vie, qui est si courte. Que ferions-nous pendant les longues nuits d'hiver, si nous ne pouvions pas produire et entretenir à peu de frais une clarté commode, qui permet aux femmes de coudre, de filer, de tricoter ; aux hommes de lire, d'étudier ou de continuer leur métier du jour ? Que deviendraient les agréables veillées, les réunions en famille autour de la lampe ou de la chandelle ? On ne

s'en est pas tenu à l'huile, à la cire, au suif ; si on les emploie encore dans les maisons, l'éclairage public, celui des rues, des magasins, se fait par le moyen du gaz, dont la lumière est beaucoup plus vive et plus économique, mais qui ne peut se produire qu'en grand. Qui sait si cette lumière, qui fut un si beau progrès, ne sera pas remplacée un jour par la lumière électrique, qui jette un éclat bien plus grand encore ? Malheureusement, jusqu'ici l'on n'a pu découvrir un procédé facile pour l'employer. Mais, à force de travail et de recherche, l'homme parviendra sans doute à en trouver un. C'est ainsi que tout s'améliore à mesure que se propagent les lumières, et que s'étend le domaine de la science. (MANUEL et ALVARÈS.)

### IX. INSTINCT DES ANIMAUX.

Le champ de la nature ne peut s'épuiser, et l'on y trouve toujours des moissons nouvelles. Ce n'est pas dans une ménagerie, où l'on tient en cage les secrets de Dieu, qu'on apprend à connaître la sagesse divine : il faut l'avoir surprise, cette sagesse, dans les déserts, pour ne plus douter de son existence : on ne revient point impie des royaumes de la solitude : malheur au voyageur qui aurait fait le tour du globe, et qui rentrerait athée sous le toit de ses pères.

Nous avons visité au milieu de la nuit, la vallée solitaire habitée par des castors, ombragée par des sapins, et rendue toute silencieuse par la présence d'un astre aussi paisible que le peuple dont il éclairait les travaux. Et je n'aurais vu dans cette vallée aucune trace de l'intelligence divine ? Qui donc aurait mis l'équerre et le compas dans l'œil de cet animal qui sait bâtir une digue en talus du côté des eaux, et perpendiculaire du côté opposé ? Savez-vous le nom de ce physicien qui a enseigné à ce singulier ingénieur les lois de l'hydraulique, qui l'a rendu si habile avec ses deux dents incisives et sa queue aplatie ? Réaumur n'a jamais prédit les vicissitudes des saisons avec l'exactitude de ce castor, dont les magasins, plus ou moins abondants, indiquent au mois de juin le plus ou le moins de durée des glaces de janvier.

Entre ces divers instincts que le maître du monde a répartis dans la nature, un des plus étonnants sans doute, c'est

celui qui amène chaque année les poissons du pôle aux douces latitudes de nos climats; ils viennent sans s'égayer dans la solitude de l'Océan, trouver à jour nommé le fleuve où doit se célébrer leur hymen. (CHATEAUBRIAND.)

J. O. C.

### PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE.

I. Un fermier possède 14 veaux valant \$4.20 chacun, 40 moutons de la valeur de \$2.50 chacun; il échange tous ces animaux contre un cheval valant \$175. On demande s'il a gagné ou perdu à ce marché, et combien. (Réponse: Il a gagné \$16.20.)

*Solution:*

14 veaux à \$4.20 =  $14 \times \$4.20 = \$58.80$ ;  
 40 moutons à \$2.50 =  $40 \times \$2.50 = \$100.00$ ;  
 $\$58.80 + \$100.00 = \$158.80$ ;  
 $\$175.00 - \$158.80 = \$16.20$ , ce qu'a gagné le fermier.

II. Quelqu'un a acheté une ferme qu'il a payée \$15350. Il en a revendu 75 arpents au prix de \$50 l'arpent; ce qui lui en reste lui revient à \$45 l'arpent. Trouver la superficie du terrain acheté. (Réponse:

$\frac{7}{9}$   
 332—arpents.)

*Solution:*

75 arp. à \$50 =  $75 \times \$50 = \$3750$ ,  
 valeur de la partie vendue;

$\$15350 - \$3750 = \$11600$ ,  
 valeur de la partie qui lui reste;

$\frac{11600}{45} = 257\frac{7}{9}$  arp., étendue de

la partie qui lui reste;

$257\frac{7}{9} \times 75 = 332\frac{7}{9}$  arp., superficie du terrain acheté.

III. Le revenu annuel de Pierre est de \$2650; ses dépenses se montent à \$450 par jour. Combien met-il de côté par an? (Réponse: \$1007.50.)

*Solution:*

$365 \times \$4.50 = \$1642.50$ , somme qu'il dépense annuellement;  
 $\$2650.00 - \$1642.50 = \$1007.50$ , somme qu'il économise annuellement.

IV. Un homme, âgé de 60 ans, a trois enfants, deux garçons et une fille. L'âge actuel du père égale la somme des divers âges des enfants; il y a deux ans, il était double de celui de son fils aîné, et aujourd'hui la somme de l'âge du père et du fils aîné est égale à sept fois celui du plus jeune garçon. Trouver l'âge de chacun des enfants. (Réponse: 31 ans, âge du plus vieux garçon; 13 ans, âge du plus jeune garçon, 16 ans, âge de la fille.)

*Solution:*

60 ans — 2 ans = 58 ans, âge du père il y a deux ans;

58 ans

$\frac{58}{2} = 29$  ans, âge du fils

aîné il y a deux ans;

$29 + 2 = 31$  ans, âge actuel du

fils aîné;

60 + 31

91

$\frac{91}{7} = \frac{13}{1} = 13$  ans, âge du

plus jeune fils,

et  $60 - 31 - 13 = 16$  ans, âge de la fille.

V. Un homme a donné \$25.75 pour 15 verges d'étoffe; combien, à ce prix, coûteraient 7 verges de la même étoffe? (Réponse: \$12.01 $\frac{2}{3}$ .)

*Solution:*

\$25.75

$\frac{25.75}{15} = \$1.71\frac{2}{3}$ , prix d'une verge;

$\$1.71\frac{2}{3} \times 7 = \$12.01\frac{2}{3}$ , somme cherchée.

VI. La dépense d'un ouvrage est évaluée à \$2530. On veut savoir dans combien de temps cet ouvrage sera terminé, en supposant qu'on emploie régulièrement 18 ouvriers à chacun desquels on donne \$1.25 par jour.

$\frac{2530}{1.25 \times 18} = 112\frac{4}{9}$  jours.)

*Solution :*

$18 \times \$1.25 = \$22.50$ , ce que gagnent les 18 ouvriers dans 1 journée ;

$$\frac{2530}{22.50} = \frac{4}{9} = 112 \frac{2}{9}, \text{ nombre de jours}$$

cherché.

J. O. C.

**PROBLÈMES D'ALGÈBRE.**

I. Quelqu'un a acheté un tableau pour l'encadrement duquel il a payé les  $\frac{3}{4}$  du prix même du tableau ; si l'encadrement eût coûté \$2.50 de moins, et le tableau \$3.00 de plus, le prix alors de l'encadre-

ment eût été égal au  $\frac{13}{30}$  de celui du tableau. Trouver le prix du tableau.

*Solution :*

Représentons par  $x$  piastres le prix du tableau ;

alors  $\frac{3x}{4} =$  le prix de l'encadre-

ment ;

d'après les conditions du problème,

$$(x+3) \frac{13}{30} = \frac{3x}{4} - 2.50,$$

$$\frac{13x+39}{30} = \frac{3x}{4} - 2.50,$$

$$26x+78 = 45x - 150,$$

$$19x = 228 ;$$

$$\frac{228}{19}$$

d'où  $x = \frac{228}{19} = 12$  piastres, prix du tableau.

II. A et B travaillant ensemble font en 15 jours un ouvrage que A seul ferait en 26 jours. Trouver le temps que B mettrait à faire le même ouvrage s'il était seul à travailler.

*Solution :*

$$\frac{1}{15} = \text{l'ouvrage que font en}$$

semble A et B pendant 1 journée ;

$$\frac{1}{26} = \text{l'ouvrage que fait A}$$

seul pendant 1 journée ;

$$\frac{1}{15} - \frac{1}{26} = \frac{11}{390} = \text{l'ouvrage que}$$

ferait B seul pendant 1 journée.

Représentant par  $x$  jours le temps cherché, nous aurons l'équation

$$\frac{11x}{390} = 1,$$

$$11x = 390 ;$$

$$\text{d'où } x = \frac{390}{11} = 35 \frac{5}{11} \text{ jours,}$$

temps cherché.

III. Le poids spécifique de l'or est de  $19\frac{1}{4}$  et celui de l'argent de  $10\frac{1}{2}$ . Un alliage des deux métaux du poids de 3540 onces déplace 210 onces d'eau. On demande dans quelle proportion se trouvent l'or et l'argent.

*Solution :*

Soit  $x =$  la quantité d'onces d'or que renferme l'alliage ;

alors  $5540-x =$  la quantité d'onces d'argent que renferme l'alliage ;

$$\frac{x}{19\frac{1}{4}} = \frac{4x}{77} = \text{la quantité}$$

d'eau déplacée par l'or ;

$$\text{et } \frac{3540-x}{10\frac{1}{2}} = \frac{7080-2x}{21} = \text{la}$$

quantité d'eau déplacée par l'argent.

Mais, d'après les conditions du problème,

$$\frac{4x}{77} + \frac{7080-2x}{21} = 210,$$

$$12x+77880-22x = 48510,$$

$$10x = 29370 ;$$

d'où  $x = 2937$  onces, quantité d'or contenue dans l'alliage,

et  $3540-2937 = 603$  onces, quantité d'argent contenue dans l'alliage.

IV. Trouver un nombre tel qu'en l'augmentant d'un tiers et de 176, et multipliant le tout par  $2\frac{1}{2}$ , le produit surpasse 1000 d'autant que ce nombre est au-dessous de 1000. (Terquem.)

*Solution :*

Soit  $x =$  ce nombre ;

d'après les données du problème,

$$\left\{ \frac{4x}{3} + 176 \right\} \frac{5}{2} - 1000 = 1000 - x,$$

$$\frac{20x}{6} + 440 - 1000 = 1000 - x,$$

$$\frac{20x}{6} + x = 1560,$$

$$20x + 6x = 9360,$$

$$26x = 9360;$$

$$\text{d'où } x = \frac{9360}{26} = 360, \text{ nombre}$$

cherché.

V. Quelqu'un, voulant acheter une maison, résout d'emprunter des sommes égales. Si chaque emprunt est de 250 fr., il lui manquera 2000 fr., et si chaque emprunt est de 340 fr., il aura 880 fr. de trop. Combien doit-il faire d'emprunts, et quel est le montant des sommes à emprunter ?

*Solution :*

Soit  $x =$  le nombre d'emprunts ;  
d'après la première condition du problème,

$$250x = \text{le montant des sommes} \\ - 2000 \text{ fr.},$$

$$\text{ou } 250x + 2000 \text{ fr.} = \text{le montant des} \\ \text{sommes ;} \quad (1)$$

et, d'après la dernière condition du problème,

$$340x = \text{aussi le montant des} \\ \text{sommes} + 880 \text{ fr.},$$

$$\text{ou } 340x - 880 = \text{ce même montant.} \quad (2)$$

Des équations (1) et (2), déduisons l'équation suivante :

$$250x + 2000 = 340x - 880,$$

$$25x + 200 = 34x - 88,$$

$$9x = 288 ;$$

$$\text{d'où } x = \frac{288}{9} = 32, \text{ nombre d'em}$$

prunts,

et  $250 \times 32 + 2000 = 10,000$  fr., montant des sommes à emprunter.

VI. Un négociant doit payer trois billets à la même personne, savoir : 2832 fr. en trois mois, 2560 fr. en neuf mois, 1450 fr. en seize mois. Le créancier désire recevoir la somme entière de 6842 fr. en une seule fois. Au bout de combien de temps doit-il faire le paiement ? (Terquem.)

*Solution :*

Représentons par  $x$  mois le temps après lequel le paiement doit se faire ; d'après la règle de l'équation de paiements, nous aurons

$$6842x = \left\{ \begin{array}{l} 2832 \times 3 \\ + 2560 \times 9 \\ + 1450 \times 16 \end{array} \right\} = 54736 ;$$

$$\text{d'où } x = \frac{54736}{6842} = 8 \text{ mois,}$$

temps cherché.

VII. En vendant le kilogramme d'une certaine marchandise pour 1 fr. 25 centimes, on gagne 5 fr. ; mais si on le vendait à  $\frac{11}{12}$  de franc, on perdrait 15 francs.

Trouver le poids de la marchandise et le prix d'achat. (Terquem.)

*Solution :*

Soit  $x =$  le poids de la marchandise exprimé en kilo. :

$$\text{alors, } 1 \text{ fr. } 25\text{c.}, \text{ ou } \frac{5}{4} \text{ fr.} \times x = \frac{5x}{4}$$

$=$  le prix d'achat, plus 5 fr. de gain, ou

$$\frac{5x}{4} - 5 \text{ fr.} = \text{prix d'achat ;} \quad (1)$$

et  $\frac{11x}{12} =$  prix d'achat, moins 15 fr. de perte, ou

$$\frac{11x}{12} + 15 = \text{prix d'achat.} \quad (2)$$

Des équations (1) et (2), déduisons l'équation

$$\frac{5x}{4} - 5 = \frac{11x}{12} + 15,$$

$$15x - 60 = 11x + 180,$$

$$4x = 240;$$

$$\text{d'où } x = \frac{240}{4} = 60 \text{ kilo., poids}$$

de la marchandise ;

et  $60 \times 1,25 - 5 = 70$  fr., prix d'achat.

VIII. On met en loterie une montre d'or. Si le billet est de 1 fr. 25 centimes, on perd 20 fr. sur le prix d'achat ; si l'on donne le billet pour  $1\frac{2}{3}$  fr., on gagne  $13\frac{1}{3}$  fr. Quel est le prix d'achat, et combien y avait-il de billets ? (Terquem.)

*Solution :*

Soit  $x$  = le nombre de billets :

alors  $\frac{5x}{4}$  = le prix d'achat - 20 fr.,

ou  $\frac{5x}{4} + 20$  = le prix d'achat ; (1)

et  $\frac{5x}{3}$  = le prix d'achat +  $13\frac{1}{3}$  fr.,

ou  $\frac{5x}{3} - 13\frac{1}{3}$  = le prix d'achat. (2)

Des équations (1) et (2), déduisons l'équation

$$\frac{5x}{4} + 20 = \frac{5x}{3} - 13\frac{1}{3},$$

$$15x + 240 = 20x - 160,$$

$$- 5x = - 400 ;$$

$$\text{d'où } x = \frac{400}{5} = 80, \text{ nombre}$$

de billets,

et  $\frac{5 \times 80}{4} + 20 = 120$  fr., prix d'achat.

IX. Un entrepreneur a besoin d'un certain nombre de maçons pour élever un mur. Il trouve qu'en donnant à chaque

maçon journallement  $m$  centimes, il gagnerait  $a$  centimes par jour sur le prix convenu ; mais en donnant à chaque maçon  $n$  centimes, il perdrait  $b$  centimes par jour. Combien a-t-il de maçons, et quelle est la paye journalière ? (Terquem.)

*Solution :*

Soit  $x$  = le nombre des maçons ;  
alors  $mx$  = prix convenu +  $a$  centimes,

ou  $mx - a$  = prix convenu ; (1)

et  $nx$  = prix convenu -  $b$  cent.,

ou  $nx + b$  = prix convenu. (2)

Des équations (1) et (2), déduisons l'équation

$$mx - a = nx + b,$$

$$mx - nx = a + b,$$

$$x(m - n) = a + b;$$

$$\text{d'où } x = \frac{a + b}{m - n} = \text{le nombre des}$$

maçons ;

et  $\frac{m(a + b)}{m - n} - a = \frac{am + bm - am + an}{m - n}$

$$= \frac{an + bm}{m - n} \text{ centimes} = \text{la paye journalière.}$$

J. O. C.

## TRIBUNE LIBRE.

Société Historique de Montréal.

SEANCE DU 21 MARS 1881.

Présidence de M. l'abbé VERREAU.  
Secrétaire, M. BELLEMAR.

Présents : L'hon. juge Baby, vice-président ; L. W. Marchand, écr. ; L. A. H. Latour, écr. ; M. Ethier, écr. ; MM. J. O. Cassegrain et G. Gervais.

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président résume les travaux accomplis depuis la dernière réunion : demandes d'échange faites au nom de la Société, distribution des deux derniers cahiers des *Mémoires*. Il continue ses suggestions sur la manière dont les membres peuvent concourir au but de la

Société. Il accuse réception des Nos 53, 55, 61, 63, 64, 65, 68, 71 et 75 des "Proceedings of the American Antiquarian Society"; de la *New-England Historical and Genealogical Society* les Nos du "Register" pour janvier, avril, octobre 1880 et janvier 1881; — aussi "The Proceedings" de la même, du 25 octobre 1880, et les "Knox Manuscripts" (2 exemplaires, — de la Société des Antiquaires de Worcester: "Proceedings, No 1; — de la Société Historique du Missouri: "Les Publications," Nos 1, 2 et 3; — de l'Institut Canadien de Québec: "Annuaire," No 7; — de la Société Historique de la Nouvelle Ecosse: "Report and Collections," vol. I; "Selection of Public Documents"; "Transactions of the Nova-Scotia Literary and Scientific Society"; "Remarks and Suggestions on the Agriculture of Nova-Scotia"; "Catalogue of the books in the Legislature Library of Nova-Scotia 1876"; "H. How: The Mineralogy of Nova-Scotia"; "A Report to the provincial Government, 1868"; "The Mines and Mineral lands of Nova-Scotia" by Ed. Gelpin, 1880; "Remarks on the Geology and Mineralogy of Nova-Scotia," by Ab. Gesner, 1836; — de la Société Historique du Massachusetts: "Proceedings," 1879-80, vol. 17; de la "Société Littéraire et Historique de Québec: "Transactions and Proceedings," de 1870 à 1880, 7 vols.; — du Smithsonian Institution: "Sketch of the Life, &c," du Prof. Joseph Henry; — de la Société Historique de l'Etat du Wisconsin: "27th Annual Report"; — de la Société Historique du Rhode-Island: "Proceedings" de 1880-81; — de M. Dunbar: "Descriptive Catalogue of Photographs of North American Indians, by W. H. Jackson"; "History and Statistics of Brown Co., Kansas, by Maj. E. N. Morrill"; "Kansas State Hist. Society, First Annual Report, 1879"; "Proceedings of the Centennial of the Cherry Valley Massacre," by J. L. Sawyer, 1878.

M. Bellemare est autorisé à transmettre à M. Dunbar: "l'Histoire de Montréal," le "Règne Militaire" et le "Voyage de MM. Dollier et Galinée," sur la demande de ce monsieur.

Donnés par M. le président pour les échanges: *Reports of the Smithsonian Institution*, 1853, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62; "Invasion du Canada"; "Baies: Le Saguenay"; "Statuts, &c., du Collège des Médecins"; "Notice sur l'Eglise Notre-Dame"; "Et. Parent: Discours"; "F. X. Garneau: Voyages"; "Marmette: Tomah-

awk"; "Vingt années de Missions"; "Parochial, &c., Division"; "Gouvernement civil du Canada en 1827"; "Rapport du ministre de l'agriculture, 1874"; "Trois Brochures"; "Université-Laval: Annaires, 7"; "Règlements de l'Université-Laval, 1"; "L'Université-Laval à Montréal, 1"; "Inauguration de l'Université-Laval à Montréal"; "Clôture des Cours de l'Université-Laval à Montréal"; "Rapport du Surintendant, 1878-79, 1879-80"; "Lois sur l'Instruction"; "Pention Act"; "Exposition scolaire à Paris"; "Constitutions du Collège des Médecins"; "Exposition scolaire à Montréal"; "Instruction Publique en Canada"; "Ecole Polytechnique de Montréal, (2 exemplaires); "Observations pour former une Association"; "Théorie des nombres"; "Invasion du Canada, (2 exemplaires); "Echange des Prisonniers"; "Conférences des Instituteurs, (la série, 13 Nos); "Lacombe: Grammaire et Dictionnaire"; "Notice sur Laprarie"; "Mémoire sur le ginseng."

M. le président donne à la Société, au nom de M. L. U. A. Genest, de Trois-Rivières: "Copies de trois Documents" qui regardent Chouart, et que M. Genest a copiés dans les archives de Trois-Rivières.

M. le juge Baby suggère à l'assemblée d'établir des relations avec la Société Numismatique de Montréal, et d'échanger les publications respectives.

Il est décidé de publier, pour 9<sup>e</sup> livraison des Mémoires de la Société: "Les véritables motifs des Messieurs et Dames de la Société du Montréal, &c."

M. W. L. Marchand donne à la Société, une collection de Factums.

M. Marchand suggère de présenter une adresse au gouvernement pour le prier, 1<sup>o</sup> d'accorder à cette Société, les plaques métalliques, inscriptions, &c., qui seront trouvées dans les fondations des Vieilles Casernes; 2<sup>o</sup> de faire dresser et publier un inventaire des plus anciennes archives qui ont toutes un intérêt historique, contenues dans les voûtes du Palais de Justice de Montréal; 3<sup>o</sup> de faire copier les archives du Conseil Supérieur, les plus importantes de tout le pays, et dont la perte serait un malheur irréparable à tous les points de vue. M. L. A. H. Latour exhibe à l'assemblée un No du *Journal héraldique de Pise*, dans lequel se trouve la généalogie de Sa Sainteté Léon XIII; *Un almanach de Québec* pour l'année 1782.

**ERRATA.**

St. Stanislas de Kostka, 4 avril 1881.

Monsieur l'Editeur,

Par distraction de ma part ou par erreur du typographe, il s'est glissé dans ma correspondance deux erreurs dont j'aimerais à voir la correction dans la prochaine livraison de votre journal.

Page 84 à la 18<sup>me</sup> ligne, 2<sup>me</sup> colonne, au lieu de réduit, lisez : réduisit.

Page 85, 2<sup>me</sup> colonne, en tête de la preuve du problème, au lieu de Eau, vin, lisez : Vin, Eau.

Comptant sur votre obligeance habituelle, je demeure,

Monsieur l'Editeur,

Votre très dévoué,

P. V. M.

Le journal était sous presse quand nous avons reçu l'errata ci-dessus : c'est la raison pour laquelle nous ne l'avons pas publié dans la livraison du mois d'avril.—Réd.

**LECTURE POUR TOUS.**

**Curieuses statistiques sur de la ville Londres.**

Londres est la plus grande ville du monde. Son étendue est de près de 700 milles. Elle a dans ses limites 4,000,000 d'habitants ; elle compte plus de catholiques que Rome, plus d'Ecosais qu'Edimbourg, et plus d'Irlandais que Dublin. Il y naît une personne toutes les cinq minutes, et il en meurt une toutes les huit minutes. Elle augmente sa population de 45,000 personnes par année ; elle a 117,000 criminels, et ce nombre s'accroît d'environ 9,000 chaque année. Elle a annuellement sur les registres de la police 38,000 ivrognes. Plus d'un million de ses habitants ne fréquentent pas les églises, et elle a besoin de 900 nouvelles églises et chapelles. Chaque année, il y est, en moyenne, ouvert 28 milles de rues, et construit 3,000 maisons. Elle a assez de buvettes et d'auberges pour couvrir un parcours de 75 milles. Londres renferme 150 gares de chemins de fer ; 700 trains y passent tous les jours ; 50,000,000 de passagers prennent annuellement place

dans les 900 omnibus qui la sillonnent en tous sens. Il est plus dangereux de marcher dans les rues de Londres que de voyager en chemin de fer, ou de traverser l'Atlantique ; on y compte 10,000 hommes de police, et 10,000 cochers de voitures de place. Il s'y publie 314 journaux. La fondation de Londres, par le troyen Brute, remonte à 3,000 ans.

**Statistiques religieuses.**

Voici la statistique que Mgr de Haerne a adressée au président du collège anglais à Bruges (Belgique), sur la population moyenne des diocèses dans tout le monde catholique.

	Catholiques.
En Belgique, il y a un évêque sur.....	833,000
En France, " " .....	412,500
En Autriche, " " .....	450,069
En Prusse, " " .....	718,736
En Bavière, " " .....	446,642
Dans les Pays-Bas, " " .....	230,000
Dans la Grande-Bretagne, " " .....	100,000
En Irlande, " " .....	169,000
Aux Etats-Unis d'Amérique, " " .....	92,500
Au Canada, " " .....	80,476
Dans l'Océanie, " " .....	29,500
Dans l'empire anglo-indien, " " .....	28,800
En moyenne,	225,473

**PENSÉES DIVERSES.**

La vaine gloire a des fleurs, mais pas de fruits. Quand le méchant dort, crains de l'éveiller. Si tu achètes le superflu, tu vendras bientôt le nécessaire.

Les enfants et les fous s'imaginent que 20 ans et 20 sous ne doivent jamais finir.

Recevoir les bienfaits de quelqu'un est une manière plus sûre de se l'attacher que de l'obliger soi-même. Souvent la vue d'un bienfaiteur importune, celle d'un homme à qui on a fait du bien est toujours agréable, on aime en lui son ouvrage.

Etes-vous pauvre, signalez-vous par vos vertus ; êtes-vous riche, signalez-vous par vos bienfaits.

Pour être heureux, pensez aux maux dont vous êtes exempt.

Le bon Dieu n'a pas besoin de nous ; s'il nous recommande de prier, c'est qu'il veut notre bonheur, et que notre bonheur peut se trouver que là. Lorsqu'il nous voit venir, il penche son cœur bien bas vers sa petite créature, comme un père qui s'incline pour écouter son petit enfant qui lui parle.

Les péchés que nous cachons en confession

reparaîtront tous, Pour bien cacher ses péchés, il faut bien les confesser.

Nos fautes sont un grain de sable à côté de la montagne des miséricordes de Dieu.

Le calomniateur est semblable à la chenille qui, en se promenant sur les fleurs, y laisse sa bave et les salit.

Que diriez-vous d'un homme qui travaillerait le champ de son voisin et laisserait le sien sans culture ? Eh bien ! voilà ce que vous faites. Vous fouillez continuellement dans la conscience des autres et vous laissez la vôtre en friche. Oh ! quand la mort arrivera, quel regret nous aurons d'avoir tant songé aux autres et si peu à nous ! Car c'est de nous et non des autres qu'il faudra rendre compte.

Quand vous n'avez pas l'amour de Dieu, vous êtes bien pauvre ; vous êtes comme un arbre sans fleurs et sans fruits.

Dans l'âme unie à Dieu, c'est toujours le printemps.

Le bon Dieu aura plutôt pardonné à un pécheur repentant qu'une mère n'aura retiré son enfant du feu.

Si l'on croit et si l'on espère,  
Qu'est-ce mourir ? Fermer les yeux,  
Se recueillir pour la prière,  
Livrer l'âme à l'ange son frère,  
Dormir pour s'éveiller aux cieux.

Une personne qui conservait pour ses parents des sentiments de rancune, racontait à un de ses amis comment elle avait fait des dispositions qui d'abord leur étaient la moitié, et ensuite la totalité de sa fortune. Cet ami lui fait sentir combien ces sentiments sont blâmables, et ajoute : " Vous avez beau dire, votre ancien testament et le testament nouveau ne sont pas de l'histoire sainte."

C'est une mauvaise et inacceptable excuse pour certains crimes de dire qu'ils ont été commis dans l'ivresse. Il y a des législations dans lesquelles les crimes commis pendant l'ivresse sont plus sévèrement punis que les autres. En effet, perdre ainsi volontairement la raison, c'est se rendre virtuellement coupable de tous les méfaits auxquels cette démençe peut conduire. C'est librement qu'on s'est fait méchant : on eût pu, on eût dû ne pas se mettre sous ce joug ; et, dans cet état malheureux, on est coupable encore du mal que l'on commet malgré soi, parce qu'on était libre de ne pas se mettre sur une pente où l'on ne sait plus s'arrêter.

(Extraites des *Petites Lectures*.)

### A quoi servent les saints ?

Il y a quelques années, deux jeunes gens étaient assis, un soir d'été, sur un banc du Luxembourg. L'un d'eux tenait à la main un journal religieux, nous ne savons plus lequel, et y lisait à haute voix la narration des fêtes splendides qui venaient d'être célébrées à Arras, à l'occasion de la béatification de Benoit Labre.

—Tu conviendras, disait l'auditeur d'un air narquois au narrateur interrompu, que voilà beaucoup d'or, de cierges et d'encens pour un saint doué d'un singulier mérite !

—Tu n'as peut-être pas celui de le comprendre.

—Je ne le comprends que trop par le dégoût qu'il m'inspire.

—Ses austérités et sa mortification ne doivent pas étonner ceux qui méditent l'histoire des saints... Le Précurseur vivait dans le désert, à peine couvert de poils de chameau ; il se nourrissait d'herbages, de sauterelles et de miel sauvage... Sainte Elizabeth de Hongrie lava un jour les plaies hideuses d'un lépreux, et en but l'eau empestée... Combien je citerais d'exemples à te soulever le cœur, avant d'arriver à la vie du bienheureux Labre ! Mais il me suffit que l'Eglise le béatifie pour qu'il ait droit à mes respects.

—Crois-moi, Labre ne sera jamais aussi populaire que saint Vincent de Paul.

—Il ne me semble pas rationnel d'établir une comparaison entre tel ou tel saint. La suavité de leurs vertus n'a pas besoin de se ressembler pour être à Dieu un agréable parfum. Tout ce qui s'élève vers le ciel se purifie.

—Restons sur la terre, s'il te plaît, et ne parlons que des saints dont l'exemple est utile à l'humanité.

—L'Eglise, que je sache, n'impose à personne l'imitation des vertus austères du bienheureux Labre ; mais en nous excitant à les admirer sans même nous y obliger, elle nous prépare à l'exercice de vertus moins hautes, quoique également propres à notre sanctification. L'admiration des grandes choses est un acheminement à la pratique des petites, et, dans l'ordre du bien, tout ce qui en facilite l'accomplissement est toujours utile et n'est jamais à dédaigner.

—Décidément je n'aime pas ton bienheureux. Ses vertus ne sont plus de notre temps. La simple humanité nous fournit de meilleurs modèles.

—Je te le répète, il ne s'agit pas de l'imiter. On n'imité pas tout ce qu'on admire.

—Sans doute.

L'héroïsme est une belle chose, et cependant il n'y a pas beaucoup de héros, ce qui prouve qu'il est plus facile d'admirer que d'imiter.

—Tu en reviens toujours à tes moutons.

—C'est que je voudrais te persuader que l'exemple des vertus poussées à un degré supérieur rend plus facile au commun des mortels l'embrassement des vertus terre à terre. Cela est aussi vrai dans l'ordre des choses morales que dans l'ordre des choses religieuses. Mais enfin, puisque tu as plus de goût pour les vertus des grands citoyens que pour celles des saints, je te demanderai ce que tu penses de Boissy-d'Anglas ? C'est le premier nom qui me vient aux lèvres. Je te le donne sans préférence, comme je t'en donnerais un autre.

—Où veux-tu en venir ?

—Boissy-d'Anglas se découvrant, malgré la menace d'un pistolet, pour saluer à tête du député Féraud qu'on vient d'assassiner lâchement..... c'est beau, n'est-ce pas ? Eh bien ! crois-tu possible au citoyen qui admire aujourd'hui tant de courage et de grandeur, de s'associer le lendemain à une émeute ?

—Non.

—Ira-t-il, au contraire, jusqu'à prendre les armes contre elle ?

—Oui.

—Le bienheureux Labre ramassant dans un tas d'ordures, pour s'en nourrir, les impurs débris des tables, c'est peut-être inutile au salut ; mais penses-tu qu'un chrétien qui admire un pareil acte de mortification volontaire, ne puisse jetner avec joie tous les jours où l'Eglise le commande ?

—Oui.

—Le bienheureux pèlerin mendie pour vivre ; mais son œil, ouvert à toutes les pitiés comme son cœur l'est à toutes les tendresses, croit rencontrer des souffrances et des pauvretés plus profondes que les siennes. Ce sont peut-être des mendiants qui l'exploitent. Qu'importe ! il leur partage le produit de ses aumônes au risque de mourir de faim. Qu'en distu ?

—C'est sublime.

—L'aumône de quelques bribes de ton superflu doit te paraître peu de chose à côté de cet abandon, et tu donneras le double à la première occasion.

—Peut-être.

—Je conclus, mon cher, que, dans l'ordre civil, un grand exemple peut faire de toi un modeste mais courageux citoyen ; dans l'ordre religieux, ce que

tu appelles des vertus impossibles et d'un autre temps l'excitera peut-être, si tu parviens à les admirer, à te faire observer avec une foi, une espérance, une charité plus vives, les commandements de Dieu et de l'Eglise. Ce qu'on admire, mon ami, lors même qu'on ne peut ou qu'on ne veut pas l'imiter, sert, comme tu le vois, à quelque chose.—*Petites Lectures.*

## SOUVENIRS D'UNE INSTITUTRICE.

(Suite.)

Paris, janvier 28...

La pauvre institutrice dont le sort est lié à celui des autres, n'a guère le droit d'être triste ou joyeuse pour son compte. Ce matin, je pleurais auprès de ma bonne mère Saint-Joseph, que je ne reverrai plus, et toute la journée j'ai dû m'occuper des préparatifs du bal que madame de la Perne donne demain. J'ai arrangé des fleurs, j'ai disposé des bougies, j'ai commencé à préparer les assiettes, j'ai écrit des billets au glacier, au confiseur et *tutti quanti* ; j'ai aidé madame de la Perne aux préparatifs de sa toilette, et même, le cœur plein de souvenirs religieux et tristes, j'ai répété sur le piano des valse et des contredanses. Heureux qui a la liberté d'être soi, de pleurer ou d'être gai à ses heures, et qui n'a pas enchaîné à d'autres existences la liberté de son être et l'indépendance de ses pensées ! Parfois ces idées me révoltent ; je déteste le frein, je hais ma situation douteuse, presque servile, et dont les droits et les devoirs sont si larges, si peu fixés, que tantôt on me demandera ce qu'il y a de plus haut dans les fonctions humaines : d'élever et de former une âme, ce que faisait Aristote près d'Alexandre, Arsène près des fils de Théodose, Fénelon près du duc de Bourgogne ; et tantôt on me demandera des services de femme de chambre ! et je n'oserai pas les refuser ! je craindrai de paraître peu complaisant et peu gracieux... Je les rends ces offices serviles, mais en maudissant la servitude, en détestant presque ceux que je sers !

Mon Dieu ! qu'ai-je dit ? je suis effrayé de l'instabilité de mon âme ! Ce matin,

je faisais de bonnes résolutions, je voulais être douce, bonne, aimer d'une sincère charité et les enfants que j'élève et les parents qui me reçoivent sous leur toit, et voilà que ce soir, exaltée par une série de petits mécontentements, mon amour-propre se révolte et remplit mon cœur d'amertume et de fiel ! Pauvre nature humaine ! Voyons, calmons-nous et réfléchissons...

Je me suis fait une règle de conduite que je m'efforcerai de suivre. Aux enfants, toutes mes forces, tout ce que je puis avoir d'intelligence et de talents ; pour leur être utile, je ne dois reculer devant aucune fatigue, aucune répugnance, je dois les servir enfin comme le ferait leur mère, c'est tout dire ! Quant aux services matériels qu'on réclame parfois de ma complaisance, et qui sont du ressort de la femme de chambre plutôt que de celui de l'institutrice, il me semble que, par dignité, et pour honorer mon humble profession, je puis les refuser en employant pour le refus des formes douces et respectueuses. Voilà ce que je ferai dorénavant.

Paris, février 18...

J'ai mené hier mes élèves chez une de leurs jeunes amies, Gabrielle Forteaull, qu'elles affectionnent tout particulièrement. Il y avait nombreuse réunion. Leurs mamans, les institutrices, parmi les qu'elles se trouvait mademoiselle Clémentine, se sont assises dans un petit salon, autour de la lampe, et, tout en travaillant, nous surveillions, dans le salon voisin, les ébats de cette belle jeunesse qui jouait aux petits jeux et s'amusait de tout son cœur. Les plus grandes de ces petites filles s'essayaient à des jeux d'esprit ; on devinait des énigmes, on jouait au *mot placé*, aux *homonymes*. Les plus jeunes s'amusèrent plus naïvement et aussi plus bruyamment ; elles avaient tendu un drap blanc au fond du salon, et Gabrielle avait donné une représentation de sa belle lanterne magique ; fatiguées de voir passer *Geneviève de Brabant* et *la Belle au Bois dormant*, elles faisaient une partie de colin-maillard à l'ombre, et nous voyions au loin apparaître, sur le mur illuminé les plus grotesques figures, diable corné, vieilles femmes courbées et coiffées de cornettes extravagantes, nouveaux Ésope portant un faix d'oreil-

lers sur leurs épaules ; les cris, les rires des enfants saluaient ces apparitions, et bientôt un nom proclamé annonçait qu'on avait reconnu l'artifice sous ses déguisements. D'autres jeux succédèrent à ceux-là. Tout à coup un silence se fit, et Gabrielle, tout effarée, entra dans le salon ; elle courut vers sa mère en s'écriant : « Oh ! maman, votre belle tasse de Sèvres est cassée ! — Mon Dieu que j'en suis fâchée ! » ne put s'empêcher de dire madame Forteaull, en regardant les débris que sa fille avait posés sur la table.

C'était une forte belle tasse, en effet, et bien précieuse. Sur un fond blanc on voyait le portrait de la reine Marie-Antoinette, entourée de fleurons où le lis dominait : un col de cygne d'une élégance exquise en formait l'anse, cassée, hélas ! en deux morceaux. On assurait que cette tasse avait appartenu à madame Élisabeth ; elle faisait partie d'un déjeuner qu'on avait peint pour elle à Sèvres.

« Comment cela est-il arrivé, s'écria une des dames. — J'avais bien défendu cependant aux enfants de pénétrer dans ma chambre à coucher, dit madame Forteaull d'un ton de regret. Est-ce toi, Gabrielle, qui as désobéi ? — Non maman, je t'assure. Je suis restée avec ces demoiselles dans le grand salon, et c'est Sarah, la bonne anglaise, qui a trouvé ta belle tasse en morceau. — C'est Lucie qui a fait cela ! » dirent plusieurs voix méchantes de petites filles en désignant une enfant de neuf ans, chétive et pâle, qui se tenait à l'écart. Je reconnus l'élève de mademoiselle Clémentine.

Se trouvant le centre de tous les regards, cette enfant devint rouge comme le feu, et babulia quelques mots qui semblaient une dénégation. « Est-ce toi, ma petite, qui as fait ce dégât ? Avoue-le sans crainte, dit madame Forteaull d'une voix calme ; mais sous laquelle ou devinait de l'agitation. — Non... non... Madame ! je vous assure ! — Mais on t'a trouvée dans la chambre à coucher, devant la cheminée, et la tasse était à tes pieds ! s'écrièrent les jeunes filles, y compris Berthe. — J'étais entrée là pour jouer seule avec ma poupée, répondit Lucie en montrant une petite poupée usée, sans cheveux et sans bas, qu'elle serrait sur sa poitrine. — Vous mentez, Mademoiselle ! je vous reconnais là, dit

Clémentine d'un ton impérieux. Vous êtes pétrie de mensonges, d'ailleurs... Venez, je vous ramène à la maison... et vous verrez !”

L'enfant frémit sous cette voix vibrante et hautaine ; elle ne dit plus rien, son geste même semblait un aveu, mais ses larmes coulèrent sur ses joues et sur sa pauvre poupée ; elle n'osa pas résister au mouvement de l'institutrice, qui l'emmena vivement hors du salon, et nous entendîmes de loin les dures gronderies et les sanglots étouffés. Personne de nous ne doutait que Lucie n'eût commis le délit, mais on la plaignait néanmoins, et madame Forteaule exprima ce sentiment avec chaleur et bonté. Cette soirée, commencée gaiement, finit d'une manière pénible, et en revenant au logis, Claire répétait : « Que c'est malheureux, les petits enfants qui n'ont pas de maman ! C'est bon une maman... même quand elles grondent, elles ne font pas peur. » Berthe exprimait avec franchise le regret d'avoir contribué à accuser Lucie. Fernande seule ne disait mot. Je plaignais l'enfant, et, par esprit de corps, j'avais honte pour Clémentine.

Paris, février 18...

Toute la journée, Fernande avait paru fort sérieuse ; ses sœurs la trouvaient maussade, sa mère la gronda doucement et l'accusa de se laisser dominer par l'humour ; je grondai aussi un peu, mais surtout j'observai. Au dîner, la bouderie avait atteint les plus fortes proportions ; après avoir mangé une cuillerée de potage, elle refusa obstinément de manger des autres plats, et se tourna sur sa chaise de manière à cacher aux convives son air grognon et ses yeux effarouchés. Au dessert, un sanglot lui échappa. Je l'emmenai sur le champ dans ma chambre, je la pris sur mes genoux, et, tout en la caressant, je l'interrogeai doucement : « C'est Lucie, Lucie... me dit-elle au milieu de ses pleurs. — Eh bien ! Lucie ? Elle n'aura à dîner, aujourd'hui, que du pain sec ! je le sais bien ! s'écria Fernande ; on la punit toujours comme cela. — Tu as bon cœur, Fernande, cela me fait bien plaisir. »

L'enfant me regarda pour voir si je me moquais d'elle, et voyant ma figure sérieuse, elle s'écria tout à coup avec une effusion qui ne lui est pas ordinaire :

Je n'ai pas bon cœur, non, pas du tout ! c'est moi qui ai cassé la tasse, et c'est Lucie qui est en pénitence ! pauvre, pauvre Lucie !”

Un mot me fit connaître l'histoire. Fernande, qui est très curieuse, s'était glissée dans la chambre à coucher de madame Forteaule, et après avoir examiné les meubles, la pendule, les livres, elle avait voulu voir de près la jolie tasse et le charmant portrait. Elle l'avait prise... et la tasse était tombée de ses mains. Fernande, sans rien dire, rentra au salon, et Lucie, qu'une même curiosité avait attirée, fut victime de la faute et du silence de sa compagne. Je fis comprendre à Fernande combien ce silence était devenu coupable et lâche en présence de la douleur de Lucie, elle s'attendrit et répéta : « Pauvre Lucie ! — Veux-tu, lui dis-je enfin, réparer ta faute ? — Oh ! oui. — Eh bien ! il faut en faire l'aveu à M. et à madame de la Perne, d'abord, à madame Forteaule et à mademoiselle Clémentine.

L'enfant hésita, et j'eus quelque peine à lui faire apprécier les beautés de l'expiation. J'exposai tranquillement mes raisons, je m'efforçai de lui faire comprendre ce que voulait la justice, et puis, sans la presser ni la prier, je la laissai tranquille. Elle réfléchit longtemps ; enfin, avec un soupir : « Je le veux bien, » dit-elle.

L'aveu aux parents ne fut pas chose difficile ; M. de la Perne se borna à dire : « Nous tâcherons d'offrir à madame Forteaule quelque chose qui la dédommage ; j'ai là un joli presse-papier qui vient de Pompéi, cela ferait peut-être l'affaire... Nous donnerons aussi une belle poupée à Lucie pour la consoler... » Madame de la Perne embrassa sa fille, et tout fut dit.

Nous allâmes chez madame Forteaule ; elle fut riante et gracieuse autant que faire se peut. Le jour était tout à fait tombé quand on nous introduisit chez le père de Lucie. On nous fit entrer au salon. La vieille grand-mère, presque aveugle, assise au coin du feu, tricotait par habitude ; ses doigts faisaient du chemin, et sa pensée aussi sans doute, car elle avait l'air bien soucieux. Plus loin, Clémentine, fort élégamment habillée, jouait aux dames avec le père de ses élèves, et, éclairée par la lueur douce des bougies, placée dans une attitude gracieuse, je remarquai involontairement qu'elle formait un fort joli tableau.

Près du feu, le petit garçon s'occupait d'un air languissant et ennuyé, à ranger des soldats de plomb ; Lucie n'était pas là.

J'expliquai en peu de mots le motif de notre visite : Fernande ajouta quelques bonnes paroles de regret et d'excuse, que je ne lui avais pas dictées ; la vieille grand'mère l'interrompt par un cri de joie : " J'étais bien sûre que ma pauvre Lucie n'était pas coupable ! et elle est en pénitence depuis hier ! — Au pain sec, dans sa chambre ! ajouta le petit garçon d'un air sombre. — Va la chercher, mon ange ! "

Le jeune garçon se leva par un brusque mouvement, mais il s'arrêta comme si une réflexion soudaine l'eût paralysé, et il interrogea Clémentine par un regard timide et anxieux.

Elle avait froncé le sourcil, mais, reprenant contenance, elle esquissa un charmant sourire, adressé surtout à M. de L....., le père des enfants, et elle dit d'une mélodieuse voix : " Sans doute, mon cher Abel, allez chercher votre sœur. "

Abel ne se le fit pas répéter ; il courut, et, deux minutes après, il revint en triomphe, traînant après lui Lucie intimidée, et dont les yeux étaient rouges de pleurs. Fernande courut vers elle et l'embrassa tendrement ; mais l'enfant, devenue sauvage à force de contrainte et d'effroi, alla se réfugier sur les genoux de sa grand'mère, et là, comme du haut d'une forteresse, elle nous examina tous ; lorsqu'elle eut rencontré les regards caressants de son père et de son frère, le regard doux de Clémentine et notre sourire cordial et rassurant, elle se calma un peu et baïsa tour à tour les joues ridées de la grand'mère et le visage de la petite poupée, sa confidente, qu'elle n'avait pas quittée. M. de L.... nous adressa quelques mots de politesse ; Clémentine se joignit à lui avec une aisance, un savoir-dire remarquables, et, après un moment d'entretien, nous primes congé. La bonne grand'maman me serra la main en silence, mais je crus comprendre sa pensée ; Lucie embrassa Fernande et lui dit à demi-voix : " Je te remercie ! " et Fernande tout le long du chemin, ne cessa de répéter : " Que je suis contente ! que je suis contente ! "

Paris, avril 18....

Nous profitons des beaux jours pour faire quelques promenades dans Paris, et je donne parfois une leçon, comme ces philosophes de la Grèce qui dissèraient sur la sagesse en se promenant. Nous visitons quelques églises, quelques monuments ; souvent on trouve là l'histoire écrite en pierres. Nous commençons, au Jardin des plantes, nos petits cours d'histoire naturelle. Aujourd'hui les enfants m'ont priée de leur faire visiter un asile, et j'y ai consenti avec empressement. J'aime à faire voir à mes élèves si heureuses, si choyées, si doucement portées à travers la vie, les enfants du pauvre, qui, dès le berceau, ressentent les privations, qui s'élèvent dans la souffrance, qui grandissent et se fortifient au milieu des épreuves, et dont l'exemple doit inspirer aux riches la résignation dans leurs petites peines et la compassion pour cette grande infortune, qui accable les trois quarts du genre humain.

En chemin, je leur contai l'histoire des asiles ; je leur dis comment une grande et charitable dame, madame de Pastoret, avait été touchée à la vue du délaissement des enfants pauvres, renfermés comme des captifs dans la maison de leurs parents, pendant que ceux-ci sont allés gagner le pain du jour, ou errants comme des bohèmes dans les rues, à la merci de tous les accidents et de tous les mauvais exemples. Je leur dis les premiers essais tentés en France, imités en Angleterre, et mes petites filles savaient à peu près ce que c'est qu'un asile quand vous entrâmes dans celui que je désirais visiter.

Un bourdonnement confus se faisait entendre de loin et annonçait la présence des enfants sur les gradins, comme de faibles gazouillements décèlent le voisinage d'un nid. Dans une vaste salle s'élevaient des estrades de bancs en pente douce, sur lesquels étaient rangés, d'un côté les garçons, de l'autre les filles, les plus grands tout en haut, les petits, encore chancelants sur leurs jambes, assis en bas. Il y avait là un singulier fouillis : têtes brunes, têtes blondes, visages pâles, visages roses, on se perdait dans cette confusion de têtes ; seulement, on distinguait par-ci, par-là, une figure d'ange ou un petit minois intelligent et spirituel.

(A continuer.)

Bulletin Bibliographique.

**LA LECTURE ET LE CHOIX DES LIVRES**, conseils à un jeune homme qui termine ses études, par M. l'abbé VERNIOLLES, chanoine honoraire de Tulle, supérieur du petit séminaire de Servières. 2<sup>e</sup> édit., soigneusement revue et augmentée. 1 vol. in-12. 63 cts. Paris, Bray & Retaux, éditeurs; Montréal, J. B. Rolland & Fils, libraires-dépositaires.

Nous sommes heureux d'annoncer la deuxième édition d'un livre dont le succès a été prompt et rapide. Les nombreux suffrages que l'auteur a recueillis lui imposaient le devoir d'améliorer son œuvre primitive. Profitant des conseils qu'il avait sollicité lui-même, M. l'abbé Verniolles a comblé des lacunes, complété des articles insuffisants, adouci des jugements qui avaient paru trop sévères. Beaucoup de livres d'agrément, récits de voyages, contes et nouvelles, romans chrétiens, sont cités et recommandés, et plus de cinquante écrivains qui n'étaient pas mentionnés d'abord ont maintenant la place qui leur était due.

**L'AMITIÉ**. 2<sup>e</sup> édition remaniée par l'auteur. 1 beau vol. in-12. 63 cts. Paris, Bray & Retaux, éditeurs; Montréal, J. B. Rolland & Fils, libraires-dépositaires.

« Un livre que nous n'avions pas encore—écrivait-on dans l'*Univers*—vient de nous être donné par un habile écrivain, un moraliste observateur et chrétien : nous avons un traité sur l'Amitié.

« Ce livre fera du bien parce qu'il révèle, à chaque page, des vérités intimes qu'on reconnaît dans la conscience, et que la vérité fait toujours du bien. Mais il fera plaisir aussi, parce qu'il exprime ces vérités avec une précision, une pureté et un charme de style qui les rendent très-agréables : *Miscuit utile dulci*.

« L'idée et l'expression de cet ouvrage pourraient se résumer en trois mots : c'est un traité chrétien sur l'Amitié; et nous ne croyons pas trop en dire en ajoutant qu'il mérite de devenir classique. »

**HISTOIRE DU COMTE DE CHAMBORD** par un HOMME D'ÉTAT. 1 vol. in-12 de plus de 250 pages. 25 cts. Paris, Bray & Retaux, éditeurs; Montréal, J. B. Rolland & Fils, libraires-dépositaires.

Cette biographie est exempte de polémique; c'est un récit impartial : on y relate des actes et des paroles qui appartiennent à l'histoire et auxquelles aucun Français, quelles que soient ses convictions ne peut rester ni étranger, ni indifférent.

L'auteur n'a eu qu'un but : présenter au public le comte de Chambord tel qu'il est. Chacun saura ainsi quel est le Chef d'Etat dont il appelle ou repousse l'avènement avec une Constitution révisable et une Chambre de députés renouvelable

en 1881, il est d'une extrême importance que les électeurs n'attendent pas le dernier moment pour s'éclairer sur la portée de leurs votes, d'où dépendront peut-être les destinées de la France.

(Préface de l'auteur.)

**LEÇONS DE CHOSES**; Cours méthodique comprenant les matières des programmes officiels par le Dr SAFFRAY. *Livre du maître*. In-12, cart. 40 cts. Paris, Hachette & Cie.; Montréal, J. B. Rolland & Fils, libraires-dépositaires.

« Le but de la leçon des choses, dit M. Saffray, c'est d'apprendre à observer les objets, à les comparer; à connaître autrement que par ouï-dire les choses usuelles, leur origine, leur histoire, leurs usages. » Il a composé des collections de modèles, de dessins, spécialement destinées à l'enseignement pratique des leçons des choses. La série comprend l'ensemble des connaissances élémentaires sur la terre et les astres, l'air, l'eau, le feu, les pierres, les métaux, les bois, la céramique, le verre, l'éclairage et le chauffage, les matières textiles et les tissus, les substances alimentaires, les objets d'un usage familier, le papier, le corps humain, l'éducation des sens, etc.

Dans le *Livre du maître*, l'auteur a réuni tous les matériaux que le maître doit mettre en œuvre pour intéresser l'élève et l'instruire; il donne en même temps tous les conseils utiles qui doivent guider afin que la leçon soit suivie avec goût et profit. Le *Livre de l'élève* est un *Memento* des leçons du maître. Il ne dispense pas de prêter une oreille attentive; cependant les distraits trouveront, avec son aide, moyen de réparer quelques brèches. Le livre de l'élève uniquement renferme tous les dessins, les modèles, les figures qui représentent les objets, les machines, les outils, les ouvriers occupés aux diverses industries. Dessins et figures sont d'une exécution parfaite.

Nous connaissons peu de livres de classe de ce genre ressemblant à celui-ci pour la clarté, la précision et la sûreté de la méthode. C'est une introduction attrayante à la vulgarisation de la science.

**ALBERTE**, par Mlle Zénaïde FLEURIOT. In-12, 323 pages, 75 cts. Paris, Victor LECOFFRE, éditeur; Montréal, J. B. Rolland & Fils, libraires-dépositaires.

Le talent de Mlle Fleuriot a une veine abondante, excellente; elle décrit à ravir les mœurs des campagnes et celles des ouvriers de la ville et elle encadre, dans la fable la plus intéressante, la plus sage morale : ses œuvres populaires sont utiles et ont dû faire grand bien. Mais dans ses petits romans du grand monde, on ne trouve ni la même verve, ni le même intérêt, ni le même bonheur d'expression, *Alberte* ne vaut pas la *Rus-laude*.

Alberte que, dans son enfance, on nommait la *petite duchesse*, se trouve, à son entrée dans le monde, placée entre deux prétendants : l'un, tout à fait digne d'elle par son nom, sa foi et la no-

blesse de son caractère ; l'autre, une espèce de méis indien, qui n'a d'autre recommandation que son immense fortune. Alberte hésite, ce qui peut surprendre, étant donné le caractère généreux et fier que l'auteur lui prête, elle hésite longtemps, et elle ne donne sa main à l'officier français, son parent, que lorsqu'elle a vu, vu de ses yeux les turpitudes de l'amoureux d'outre-mer.

**BARON DE KOENIG (LE)**, par Jacques de FONTENELLE. In-12. 50 cts. Paris, Blériot frères, éditeurs ; Montréal, J. B. Rolland & Fils, libraires-dépôtaires.

La désastreuse guerre de 1870, dont la France subit encore les conséquences, n'a pu être écrite encore d'une manière impartiale, mais elle a donné lieu à un grand nombre de romans, et celui-ci est du nombre. Le baron de Kœnig s'est vu avant la guerre, accueilli dans une maison distinguée d'Orléans, où se trouve une jeune fille, Alice de Rochebune ; l'officier allemand l'aime, et n'en est pas aimé. La guerre éclate, l'ennemi occupe Orléans, et le frère d'Alice, Paul de Rochebrune, est prisonnier des Allemands ; Alice obtient sa grâce et sa délivrance au prix d'une promesse de mariage, signée au baron de Kœnig. Naturellement, cette union ne s'accomplit pas : le baron se tue. Alice est libre, je plains un peu

Ce pauvre Holopherne.

Mais j'avoue que ce petit roman ne manque ni de verve, ni d'intérêt.

**NADIÈGE**, roman sur le Nihilisme, par A. de LAMOTHE. In-12. 75 cts. Paris, Blériot frères, éditeurs ; Montréal, J. B. Rolland & Fils, libraires-dépôtaires.

Ce volume est la suite de *Fédora la Nihiliste*. *Nadiège* y poursuit le cours de sa méchanceté infernale et de ses vengeances inexorables ; les derniers événements, entr'autres l'explosion d'une mine infernale sous le palais impérial, y figurent, racontés avec beaucoup de verve pittoresque, et *Nadiège*, victime de ses propres forfaits, meurt de la plus cruelle des morts. On le comprend sans que nous l'affirmions, les tons fondus, délicats sont absents dans ces scènes de meurtre, et dans le portrait de ces personnages, ivres de sang. L'auteur connaît bien ceux dont il parle, il les juge de haut. Il place en bon rang la maison régnante de Russie, jugement qui surprend sous la plume d'un aussi fervent catholique ; mais il est vrai que les nihilistes sont un admirable repoussoir pour les rois, eussent-ils mille fois abusé de leur autorité.

C. ADVÉNIER.

**ANTOINETTE DE MIRECOURT OU MARIAGE SECRET ET CHAGRINS CACHES**, roman canadien par MADAME LEPROHON, traduit de l'anglais. Un beau volume in-12, 50 cents. J. B. Rolland & Fils, libraires éditeurs, Montréal.

NOTES DES ÉDITEURS—La traduction d'*Antoinette de Mirecourt* fut publiée pour la première fois il y a près de 16 ans. Son tirage quoique considérable, fut bientôt épuisé, et quelques mois après il n'en restait plus un seul exemplaire.

Ce succès, assez rare dans les annales de la librairie canadienne, nous a engagés à publier une seconde édition d'un roman essentiellement canadien par la forme et par le fond et qui renferme une grande leçon de morale.

L'accueil si sympathique et si empressé qu'il lui a été fait dans le temps nous est un garant que le public saura reconnaître les sacrifices que nous nous sommes imposés en entreprenant cette nouvelle publication.

### Nouvelles publications.

*Recueil de morceaux choisis* de prose et de vers, par L. Riquier, 1 vol. in-12 cart. à 30 cts.

*Capitaine Rends-toi (Le)*, par Edouard Habberlin, 1 vol. in-12 bro. à 75 cts.

*Cinquante années d'exil*, Les noces d'or d'un proscrit polonais, par Joseph Tanski, 2 vols. in-12 bro. \$1.00.

*Culture et préparation du tabac*, à l'usage de l'amateur et du cultivateur de tabac en particulier ; suivi des articles de la loi, concernant la culture et la vente des tabacs canadiens, par le docteur G. Laroque, 1 vol. broché, in-18 à 10 cts.

*Essai de pédagogie pratique*, (souvenirs de dix ans d'inspection), par M. J. Carré, 1 vol. in-12 bro. à 88 cts.

*Fleurs boréales (Les)*, Les Oiseaux de Neiges, poésies canadiennes couronnées par l'Académie française, par L. Fréchette, 1 beau vol. in-12 bro. à \$1.00.

En vente à la librairie J. B. ROLLAND & FILS.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Organe des Instituteurs catholiques de la province de Québec.

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

J. B. ROLLAND & FILS.

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES,

Nos. 12 et 14, Rue St Vincent, Montréal.

N. B.—Les annonces pour "demandes d'instituteurs" et "situations demandées" seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal ; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centins la ligne pour chaque insertion.